

CHAPITRE 2

LA SÉPULTURE COLLECTIVE DE PORTE-JOIE "FOSSE XIV"

G. Verron, C. Billard, M. Guillon, C. Tirran & F. Carré

Circonstances de la découverte et déroulement de la fouille

La fouille de la sépulture collective dite la "Fosse XIV" à Porte-Joie fait suite à celle de la Sépulture 1. Elle a été menée en 3 campagnes de 1969 à 1971. Après l'enlèvement de l'épaisse couche de graviers déposée en 1969 par les bulldozers pour égaliser la surface de leur décapage, la Fosse XIV est apparue sous la forme d'une vaste tache noire à la surface de la nappe alluviale. Sensiblement rectangulaire, elle est orientée est/sud-est - nord/nord-ouest¹ (fig. 28 ; photos 8 à 10). Sa largeur moyenne est d'environ 3 m alors que sa longueur atteint 15 m. Elle s'enfonce de 50 à 70 cm à l'intérieur des graviers et des sables de la terrasse.

Les premiers décapages de la fosse ont immédiatement livré les vestiges d'un petit ensemble de tombes du haut Moyen Âge (fig. 29 et 32), particulièrement intéressant étant donné la reproduction d'un tel phénomène dans les sépultures de la Butte Saint-Cyr et de Beausoleil 3 (Billard *et al.* 1996). Par ailleurs, une reprise des décapages lors du suivi de la sablière par F. Carré, en 1987, a révélé la proximité d'un petit enclos circulaire (âge du Bronze - premier âge du Fer), dont le fossé contenait une sépulture individuelle ; en face de cette structure, et adossé au mégalithe, se trouvait un grand enclos funéraire quadrangulaire accueillant 33 inhumations entre le IV^e s. av. J.-C. et le début du I^{er} s. apr. J.-C. (Carré 1993) (fig. 29).

Archéologie funéraire et première approche du recrutement²

Organisation et fonctionnement du monument néolithique

La fouille de la tombe permet de reconstituer avec une vraisemblance raisonnable l'architecture primitive de la sépulture mais laisse subsister certains points obscurs en ce qui concerne les pratiques funéraires en vigueur.

¹ Robert Caillaux, Jean Dastugue et Edouard Lagnel étaient chargés du dégagement et de la reconnaissance de la fosse après le passage des engins mécaniques.

² Nous remercions Yves Ledran pour son aide dans le traitement et l'étude de la collection ostéologique.

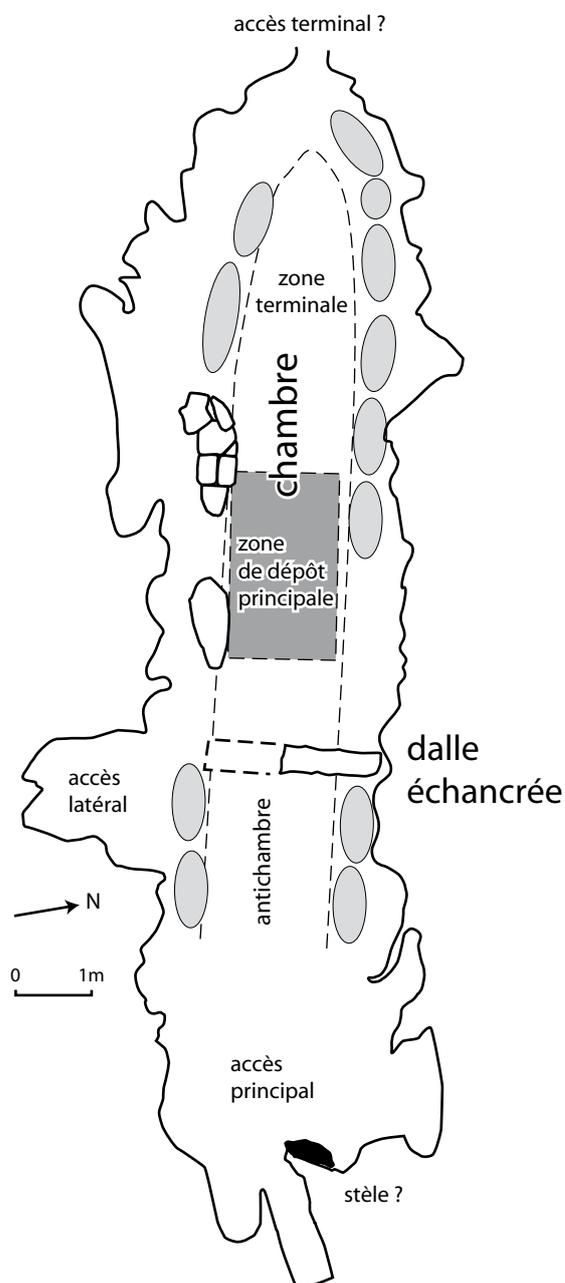


Figure 28 - Porte-Joie, Fosse XIV : schéma descriptif du monument.



Photo 8 - Porte-Joie "Fosse XIV" : vue d'ensemble à partir de l'ouest (en fin de fouille).



Photo 9 - Porte-Joie "Fosse XIV" : vue d'ensemble à partir de l'est (en cours de fouille) : noter le grand bloc de craie couché, susceptible d'avoir constitué une stèle.

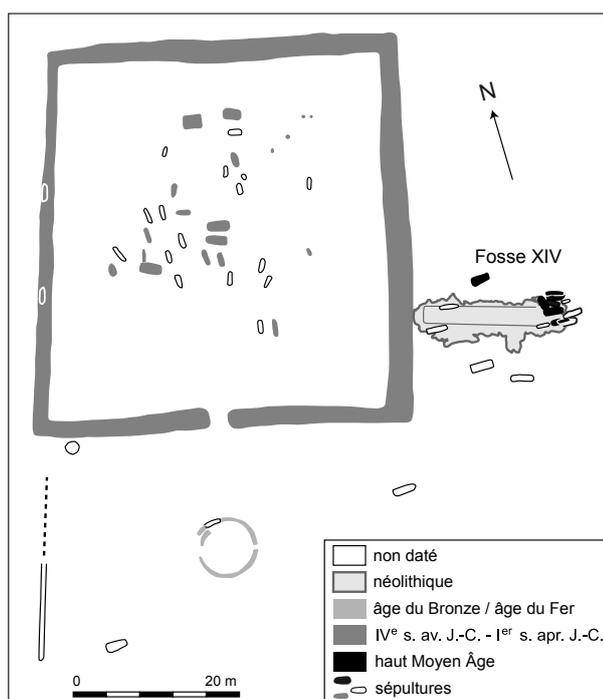


Figure 29 - Porte-Joie "Fosse XIV" : organisation de l'espace funéraire autour du mégalithe au cours de la protohistoire et du haut Moyen Âge (F. Carré).



Photo 10 - Porte-Joie "Fosse XIV" : vue de la partie occidentale du monument en début de fouille.

L'architecture de la tombe

- Plan et mode de construction de la sépulture (fig. 30 à 32)

La sépulture est installée dans une fosse allongée d'environ 14 m de longueur sur 3 m de largeur, la limite de l'extrémité orientale de la fosse étant rendue difficilement lisible par la présence

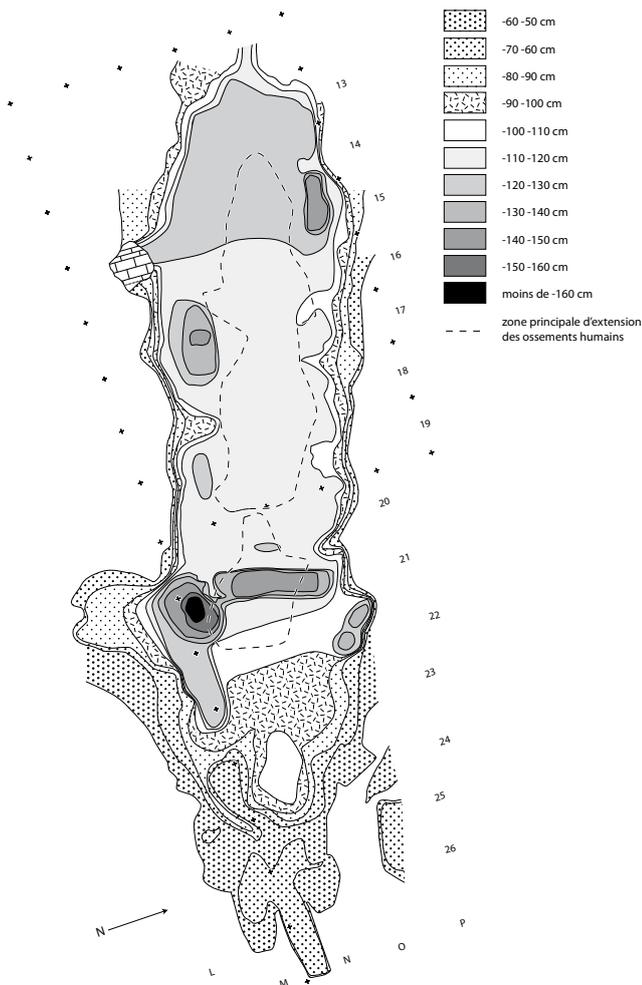


Figure 30 - Porte-Joie "Fosse XIV" : plan des courbes de niveau du fond de la fosse (altitudes par rapport à un niveau de référence correspondant au sol actuel).

de sépultures du haut Moyen Âge (fig. 32). Son orientation générale est perpendiculaire aux courbes de niveau. La profondeur de la tranchée augmente régulièrement d'est en ouest (fig. 30). Elle passe de - 30 ou - 40 cm vers l'entrée à - 70 cm vers le fond par rapport à notre altitude de référence (correspondant au niveau actuel du sol dans la gravière). Pour connaître la profondeur primitive de la fosse, il faut ajouter les 50 cm de terre végétale qui ont été enlevés par les bulldozers. On arrive ainsi à une profondeur de 1 m à 1,20 m, encore bien faible pour une telle sépulture, puisque la profondeur moyenne des allées couvertes enterrées du Bassin parisien est de 2 m environ.

Un élément commun avec les sépultures collectives voisines réside dans l'existence de nombreux blocs de pierre, généralement de rognons de silex et de blocs de craie ou de grès (fig. 31). Leurs dimensions sont très variables ; si de grandes dalles sont présentes, la dimension maximale de la plupart des pierres avoisine 20 cm.

En outre, trois grands blocs de grès sont apparus sur la bordure sud de la sépulture (photo 8 et 17). Le dégagement des niveaux inférieurs a montré que la chambre avait dû primitivement être limitée sur tout son pourtour par des dalles dressées. En effet,

de nombreux blocs de calage soutenaient les dalles encore en place. Leurs dispositions témoignent du soin avec lequel on a édifié le monument. Lorsque la dalle à maintenir avait une base irrégulière, on a placé au dessous un hérisson de blocs de craie et de rognons de silex qui remplissent tous les interstices (dalle du NO18-19). Lorsque l'assise de la dalle était insuffisante, on s'est contenté de placer des pierres entre celle-ci et les bords de la fosse au fond de laquelle on l'a basculée (dalle échancrée du OP21). Il en résulte une couronne irrégulière de blocs (photo 18). Leur arrangement éclaire la signification de structures identiques ou comparables mises au jour par ailleurs. Elles marquent l'emplacement de supports disparus. On peut en déduire que toute la partie sud de la sépulture était constituée de blocs dressés verticalement et installés dans des fosses.

Du côté nord, les structures sont moins claires. Toutefois, en Q16-Q17, on a pu observer l'existence d'un petit caisson subrectangulaire de 95 cm de longueur sur 45 cm de largeur, qui constitue très vraisemblablement l'entourage d'un pilier. Le bloc lui-même a été enlevé par la suite, seules ses pierres de calage sont restées en place.

Vers l'est, le remplissage est manifestement perturbé. Il aurait donc été surprenant de découvrir un arrangement significatif des pierres. Tout juste peut-on noter quelques blocs isolés et des avancées de gravier qui de place en place marquent, sans doute, l'emplacement des interstices entre les supports.

Vers l'ouest, on a constaté l'existence de plusieurs fosses (en particulier dans le R14-R15) séparées par des éperons de gravier. Il est très vraisemblable que des piliers y étaient fichés. Un doute subsiste néanmoins quant à leur interprétation. Des traces de foyer ont été notées dans le remplissage au niveau du fond de la sépulture.

- Le mode de couverture et la hauteur primitive de la sépulture

Autre question non résolue, celle de la couverture éventuelle de la tombe. Si le monument étudié est bien, comme nous l'avons pensé, une allée couverte ruinée, il est logique de supposer qu'il a naguère existé une couverture en pierre. En revanche, hors cet argument strictement typologique, rien ne nous permet d'avancer une opinion en ce domaine. Les éventuelles dalles de couverture n'ont laissé aucune trace, pas même sous forme de débris mêlés à la couche superficielle de remplissage. Toutefois, cette absence n'est guère significative. La plupart des blocs formant la paroi du monument semble avoir été récupérée par la suite. A plus forte raison, on peut penser qu'un pareil sort a été réservé aux dalles de la couverture. En outre, la faible épaisseur de la couche archéologique et la présence de poterie tournée presque jusqu'au niveau du dallage incitent à supposer que la sédimentation a été très peu rapide. On s'explique mieux cette lenteur dans un monument fermé que dans une fosse à ciel ouvert.

Les multiples remaniements et dégradations subis par la tombe après son abandon nous empêchent également de connaître la hauteur primitive des parois. Le support du NO18-19 paraît avoir été décapité par les bulldozers lors du décapage du terrain. Ceux du OP16-17 et du NO14-15 pourraient avoir conservé leur hauteur primitive mais elle n'est que de 50 à 60 cm. Telle

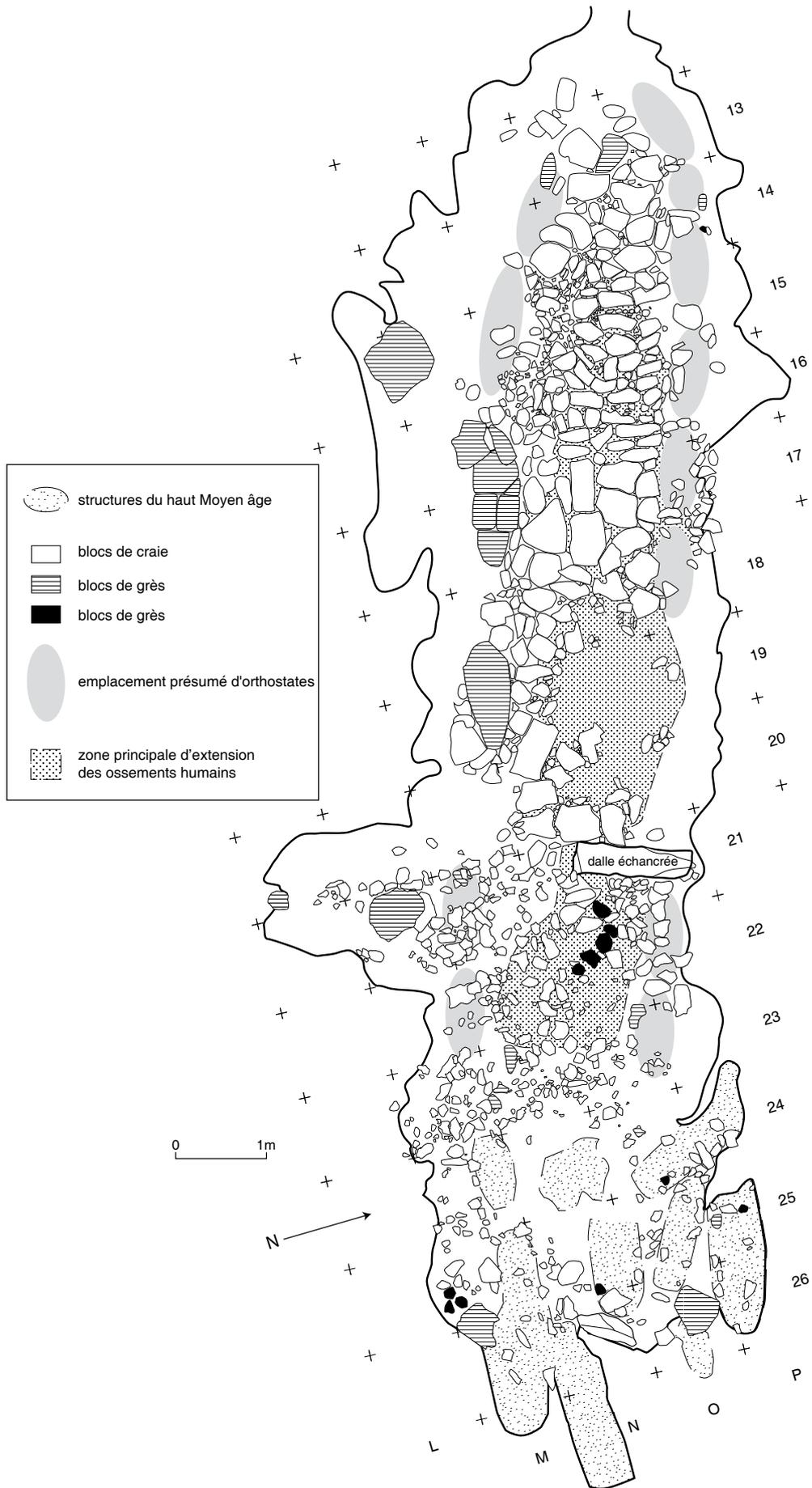


Figure 31 - Porte-Joie "Fosse XIV" : aménagements architecturaux (les blocs remaniés à l'ouest de la dalle échancrée, au dessus du dallage, n'ont pas été représentés).



Figure 32 - Porte-Joie "Fosse XIV" : répartition générale des ossements (en noir, sépultures mérovingiennes) (C. Billard et F. Carré, d'après G. Verron).

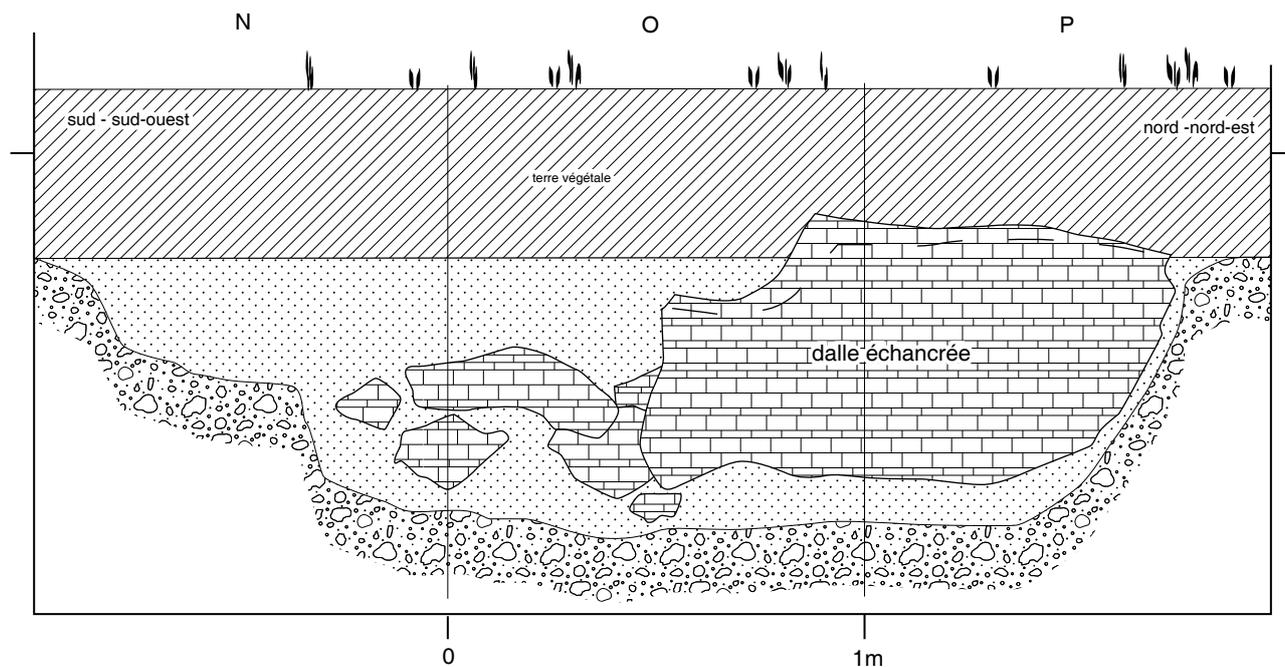


Figure 33 - Porte-Joie "Fosse XIV" : coupe transversale de la fosse dans l'axe de la dalle percée.

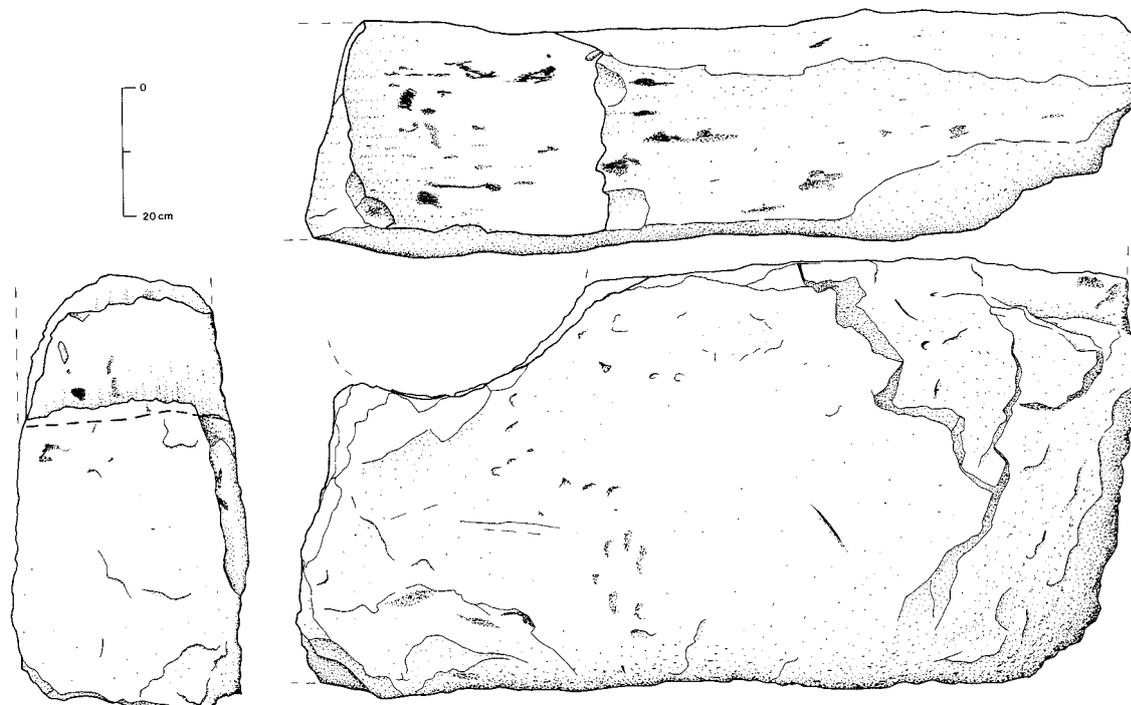


Figure 34 - Porte-Joie "Fosse XIV" : relevé du fragment de dalle échancrée en craie.

est encore la hauteur maximale de la dalle échancrée du OP21 (65 cm) (fig. 33, 34).

Il est cependant peu probable que cette dimension corresponde à la hauteur interne du monument à l'origine. Celle-ci devait être beaucoup plus forte, les supports les moins élevés ayant seuls été laissés en place. L'échancrure, en quart de cercle, de la dalle séparative du OP21 indique que le "trou d'homme" est de forme à peu près circulaire et permet d'évaluer à quelques 50 cm le diamètre total du passage. Comme la base de celui-ci se trouve 20 cm au dessous du dallage, la hauteur totale de la séparation doit atteindre plus d'un mètre. On retrouve au minimum le niveau primitif du sol avant le passage du bulldozer.

- L'hypothèse d'une structure tumulaire

La faible profondeur de la fosse sépulcrale ainsi que la position haute du trou de la dalle échancrée pourraient suggérer que le monument offrait un relief au dessus du sol, phénomène certainement moins marqué sur les autres monuments qui sont plus profonds.

La répartition des inhumations alto-médiévales nous apporte une hypothèse sur l'état de ce monument au VIIe s. apr. J.-C. Le cimetière installé sur la Fosse XIV a été très arasé et des sépultures individuelles ont pu disparaître. Néanmoins, on en trouve quelques-unes de part et d'autre de la fosse néolithique et un noyau dense à l'extrémité orientale de l'antichambre. Leur absence dans la partie centrale de la chambre, si elle n'est pas due à des destructions postérieures, peut indiquer que celle-ci conservait son élévation et était relativement inaccessible. L'éloignement des inhumations conservées au nord et au sud provient peut-être de l'existence d'une structure tumulaire dont l'arasement aurait provoqué la disparition d'éventuelles tombes superficielles. Comme nous le verrons, à Beausoleil 3, au contraire, les inhumations médiévales encadrent le monument sur ses quatre côtés et sont très proches, au moins à l'ouest.

- L'hypothèse d'un accès latéral et d'un accès terminal

Une grande fosse en pente douce occupe le côté méridional de la fosse. Elle aboutit juste en avant de la dalle échancrée, sur une grande fosse de calage d'orthostate (*cf.* fig. 30 et 31 ; photos 19 et 20). Le même type de fosse existe également dans la sépulture des Varennes. S'il s'agit bien d'un **accès latéral** à la fosse, deux hypothèses sont envisageables. Premièrement, cet accès a été mis en place dès le creusement de la fosse et a servi antérieurement à l'installation de l'architecture mégalithique. Deuxième hypothèse, cet accès a été aménagé au cours de l'utilisation du caveau et il a nécessité la destruction d'un ou plusieurs orthostates de l'antichambre. Ce deuxième schéma évoque un geste comparable observé dans la sépulture de la Chaussée-Tirancourt, et probablement lié à l'abandon de la dalle percée comme accès principal (toutefois, dans ce cas précis, l'enlèvement d'un orthostate offre un accès direct à la chambre funéraire). L'élément décisif qui permet de privilégier la première hypothèse est la présence d'un empiérement important, comportant même un bloc de grès de grandes dimensions, et qui obture cet accès latéral en arrière de l'emplacement du bloc de parement de l'antichambre (*cf.* fig. 31). On observe là un dispositif de fermeture tout à fait semblable à celui fouillé au fond de la chambre du monument de la Butte

Saint-Cyr (*cf. infra*). La localisation identique de ce dispositif dans le monument des Varennes, supposé avoir été abandonné plus tôt que les autres, conforte également cette hypothèse, celle d'une entrée latérale utilisée seulement dans une phase du Néolithique récent, puis condamnée lors de la pose des orthostates.

À l'extrémité occidentale, on ne peut s'empêcher de remarquer la petite extension de la fosse en arrière de la chambre, dans l'axe du monument. Cet hypothétique **accès secondaire axial** est là encore un détail architectural commun avec la sépulture des Varennes (photos 13 et 14). Les mêmes hypothèses peuvent être avancées quant à l'antériorité ou la postériorité de cet accès par rapport à l'architecture mégalithique. L'état de dégradation du monument permet difficilement de trancher. Toutefois, la fouille minutieuse des fosses de calage à l'arrière du monument laisse percevoir une interruption à l'emplacement du chevet. Dans ces conditions, rien n'interdit d'envisager un accès terminal ayant fonctionné pendant toute la durée d'utilisation du monument.

- Les aménagements intérieurs

Ils sont de deux ordres, la division de la tombe en plusieurs compartiments et l'installation d'un dallage de craie dans la chambre.

● La segmentation du monument

Les constructeurs du monument ont voulu séparer deux parties inégales : à l'est, une antichambre longue de 2 m et à l'ouest, une chambre d'une longueur de 8,5 m. On note que ces proportions sont voisines de celles des allées couvertes du Bassin parisien où la chambre est au moins triple de l'antichambre. De même, la technique de la coupure transversale par une dalle percée est classique dans le centre du Bassin parisien. À Porte-Joie, on n'a retrouvé que la dalle échancrée, qui représente sans doute le quart de la séparation (fig. 34 ; photo 16). Toutes les cassures du bloc de craie sont anciennes. Dès l'origine, la cloison était donc formée de plusieurs dalles. Une fosse retrouvée dans le prolongement de la dalle échancrée indique l'emplacement de la moitié sud de la séparation. Au-dessus a probablement existé un linteau dépassant la surface actuelle du sol. Le "trou d'homme" devait entailler chacun de ces éléments, se trouvant placé à leur jointure, comme à la Pierre-Turquoise, commune de Saint-Martin-du-Tertre (Val d'Oise, Peek 1975). Ce qui subsiste montre que le "hublot" est sensiblement tronconique, s'évasant du côté de la chambre. Un très léger ressaut placé au centre du trou perpendiculairement à son axe, devait faciliter l'assujettissement d'un bouchon. Ce dernier n'a pas été retrouvé.

On s'est demandé au cours de la fouille si un compartiment de la chambre s'ajoutait à cette division majeure. La moitié occidentale de la chambre contenait, en dehors des foyers, une terre brune plus claire que dans la moitié orientale. À l'ouest, les éléments du dallage sont recouverts d'une croûte marron et très friable ; à l'est, ils sont durs et ne présentent que des traces de croûte très sporadiques. Dans la zone de transition (OP16-17), le démontage du dallage a montré que, sous les blocs, existe une mince pellicule de terre brune et argileuse, irrégulièrement répartie, alors qu'ailleurs les pierres reposent directement sur la nappe alluviale. Cette terre a pu s'infiltrer entre les blocs, moins

bien assemblés ici que dans le reste de la sépulture. Sa présence peut aussi témoigner soit d'une phase de remaniement architectural du monument, soit d'une structure destinée à recevoir une cloison, telle qu'à la Butte Saint-Cyr ou à la Fosse XIV.

Un autre indice important d'un cloisonnement réside dans la rupture transversale qui existe dans le dallage à la limite des bandes 16 et 17 (voir fig. 31 et photo 18). Au fond de la chambre, celui-ci est constitué de petits blocs irréguliers, aux modules variés, tandis que sur une longueur d'environ 4 m en arrière de la dalle échancrée, il est constitué de grandes dalles régulières. Cette rupture correspond à une limite très nette entre, d'un côté, le fond de la chambre pauvre en vestiges, et de l'autre, la zone centrale du monument, beaucoup plus riche.

- Le dallage de la chambre (fig. 31 ; photos 8 et 15)

Les hautes capacités techniques des constructeurs du monument sont démontrées par la qualité du dallage qui garnit le fond de la chambre. Dans l'antichambre, la fouille de 1970 a amené la découverte de nombreuses plaquettes calcaires ne formant jamais un lit suffisamment continu pour mériter le nom de dallage. Il en va différemment dans la chambre. Toute la surface de celle-ci, soit environ 13 m² (8,50 m x 1,50 m), était recouverte de blocs de craie (fig. 31). Les plus grands sont longs de 65 cm, larges de 35 cm et leur épaisseur maximale est d'une dizaine de centimètres. Les plus petits ont la taille du poing. Sauf dans les carrés OPQ16-17, ils reposent directement sur les graviers de la terrasse sans que le sol de la fosse ne semble avoir subi un aménagement préalable.

Toutes ces pierres sont posées les unes à côté des autres. Les interstices ont été bouchés à l'aide de cailloux plus petits qui rendent le dallage continu (en OPQ18-19-20, le dallage a disparu : les pierres en avaient sans doute été récupérées à l'époque historique car de nombreux tessons de poterie tournée ont été recueillis dans le secteur à la surface du gravier). Néanmoins, il n'en résulte pas une surface plane. L'épaisseur des pierres est irrégulière (entre 5 et 15 cm). Leur face supérieure est souvent émoussée et arrondie, alors que leur face inférieure a conservé des angles vifs. Faut-il en déduire un passage incessant sur ce pavage ? Pas nécessairement puisque l'ensemble est fait d'une roche très fragile et altérée : la craie. En revanche, la nature du matériau utilisé résulte certainement d'un choix intentionnel. La nappe alluviale qui forme le sous-sol à l'emplacement de la tombe est formée de sable et de rognons de silex. Elle comporte quelques blocs de grès mais la craie n'y apparaît presque jamais. On ne la trouve, au plus près, que dans la falaise située de l'autre côté de la Seine à 1 km de là à vol d'oiseau, sous la forme de craie blanche à Belemnitelles (C8, Sénonien supérieur) et à Micraster (C7, Sénonien moyen et inférieur).

Le transport des quelques mètres cubes de roches nécessaires à la construction du dallage représente un travail important. Le fait qu'on veuille disposer de bonnes pierres de taille peut suffire à expliquer qu'on l'ait entrepris. Mais il n'est pas interdit de penser que d'autres facteurs ont joué, soit la blancheur de la roche à laquelle on pouvait attribuer une valeur symbolique, soit certaines de ses propriétés mécaniques ou chimiques, comme celle de se transformer en chaux, matériau susceptible d'accélérer la décomposition des corps.



Photo 11 - Porte-Joie "Fosse XIV" : détail de la zone du grand bloc de craie.



Photo 12 - Porte-Joie "Fosse XIV" : vue rapprochée de la "stèle" et sépulture mérovingienne.

- Une hypothétique stèle (fig. 31 ; photos 8 à 12)

La bordure orientale de la fosse sépulcrale a livré un grand bloc de craie allongé, d'une dimension largement supérieure à celle des autres blocs du même matériau. Le bloc mesure 25 cm de largeur pour 72 cm de longueur et se trouve couché dans une orientation nord-sud à une altitude qui est très voisine du sommet de la nappe sablo-graveleuse. Ce secteur de la fosse est particulièrement pauvre en blocs. A l'époque de la fouille, son état de surface n'a pas été étudié précisément.



Photo 13 - Porte-Joie "Fosse XIV" : détail de la zone occidentale ("chevet") : noter en bas, un possible accès terminal à l'arrière du chevet (le nord à gauche de l'image).

Ce bloc n'aurait sans doute pas attiré l'attention si, presque trente ans plus tard, un bloc comparable, portant des traces de façonnage, n'avait été découvert dans l'antichambre de la sépulture de la Butte Saint-Cyr. La relation entre les 2 monuments mégalithiques est d'autant plus pertinente que les extrémités nord des 2 blocs sont localisées toutes deux dans l'axe du parement septentrional, en position haute sur le plan incliné qui mène à la chambre. Les 2 blocs présentent également la même orientation et ont pu avoir été couchés vers l'intérieur de la fosse. Même si, dans ce cas, on ne peut exclure l'hypothèse de la signalisation d'une tombe mérovingienne, nous verrons quelle interprétation donner à ce bloc dans le chapitre synthétique en relation avec le bloc de craie de la sépulture de la Butte Saint-Cyr.

Les vestiges osseux

La présence de plusieurs tombes mérovingiennes et la trace de multiples remaniements postérieurs (céramique tournée fréquente) à l'emplacement même de la sépulture néolithique n'ont permis que difficilement d'isoler les restes osseux néolithiques.

Dénombrement

Après élimination des ensembles en connexion de datation douteuse ou clairement liés à des tombes mérovingiennes, le

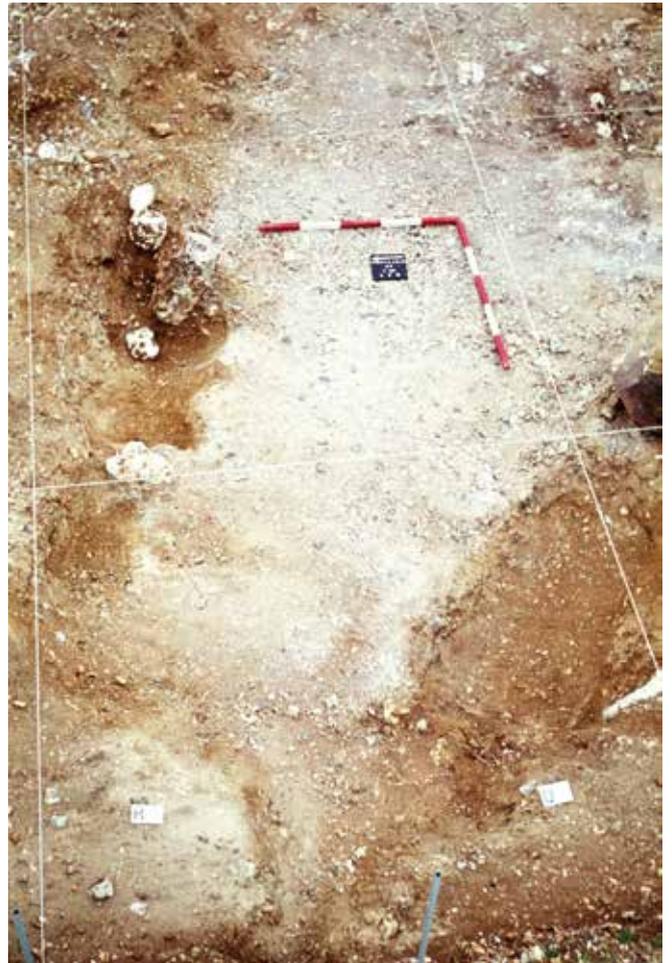


Photo 14 - Porte-Joie "Fosse XIV" : détail de la zone occidentale après démontage du dallage (le nord est à gauche de l'image)

meilleur N.M.I. de fréquence est donné par le fémur gauche avec 27 individus (fig. 35). Le décompte par appariement-exclusion n'ajoute pas de sujet, l'exclusion par âge des os longs non plus. Pour les os des extrémités, le meilleur N.M.I. de fréquence est 22, porté par exclusion d'âge à 25. L'état de la collection n'a pas permis de travailler sur les restes dentaires.

Un seul os, le trapézoïde droit, n'est pas représenté, mais l'os gauche présente un N.M.I. de fréquence de 3. La représentation différentielle, à partir des N.M.I. de fréquence (*cf. supra* le chapitre dénombrement pour la Sépulture 1), offre une image moins contrastée entre grands os et os des extrémités (fig. 35) : hors calcaneus, talus et premier métatarsien, les petits os atteignent 62% de représentation, ce qui est loin devant les 34% de la Sépulture 1. Le premier métatarsien offre un N.M.I. de 22 soit 76%. Ces données sur les décomptes des os des extrémités montrent qu'ils ne sont pas exclus du sépulcre ce qui est un argument en faveur de la nature primaire des dépôts des cadavres. Cependant, la différence importante de représentation entre les os longs doit être considérée ; les os de l'avant-bras offrent une représentativité de 59% pour l'ulna (N.M.I. 17) et 52% pour le radius (N.M.I. 15). Étant donné que les modes de calcul minimalisent ici les écarts entre les décomptes, il manque au moins la moitié des radius dans la sépulture (ce qui pourrait être un argument en faveur d'une vidange d'une partie des ossements ou plutôt de destructions postérieures).



Photo 15 - Porte-Joie "Fosse XIV" : vue d'ensemble de la chambre funéraire (le nord est à droite de l'image).



Photo 16 - Porte-Joie "Fosse XIV" : vue du fragment de dalle percée en place.



Photo 17 - Porte-Joie "Fosse XIV" : vue verticale d'un orthostate en place et fragmenté par le feu.

Répartition des restes et organisation spatiale

Parmi les éléments en rapport avec l'organisation primitive de la sépulture, deux méritent une attention particulière :

- le désordre apparent des ossements et la répartition du mobilier ;
- les croûtes qui recouvrent partiellement le dallage.

1 - Le désordre apparent des ossements et la répartition du mobilier : au niveau supérieur de la sépulture, à l'ouest de la chambre, sont apparus les restes de trois ensembles d'ossements³ dont l'un partiellement en connexion. Cet ensemble (nommé S.13 sur la figure 32), sensiblement sud-nord, est en bordure d'un orthostate détruit et au dessus d'un foyer charbonneux, ce qui laisse planer un doute sur sa datation au Néolithique. Il pourrait néanmoins être antérieur au Moyen Âge : la mandibule



Photo 18 - Porte-Joie "Fosse XIV" : vue verticale d'un calage d'orthostate disparu (nord-est en haut de l'image).

et la colonne vertébrale en vue latérale gauche plaident pour cette hypothèse.

Dans le reste de la chambre, les ossements sont groupés en une couche d'environ 20 cm d'épaisseur, au-dessus du dallage (fig. 32). Leur répartition semble relativement inorganisée, mais la

³ Ces ossements n'ont pas été pris en compte dans l'étude biologique.

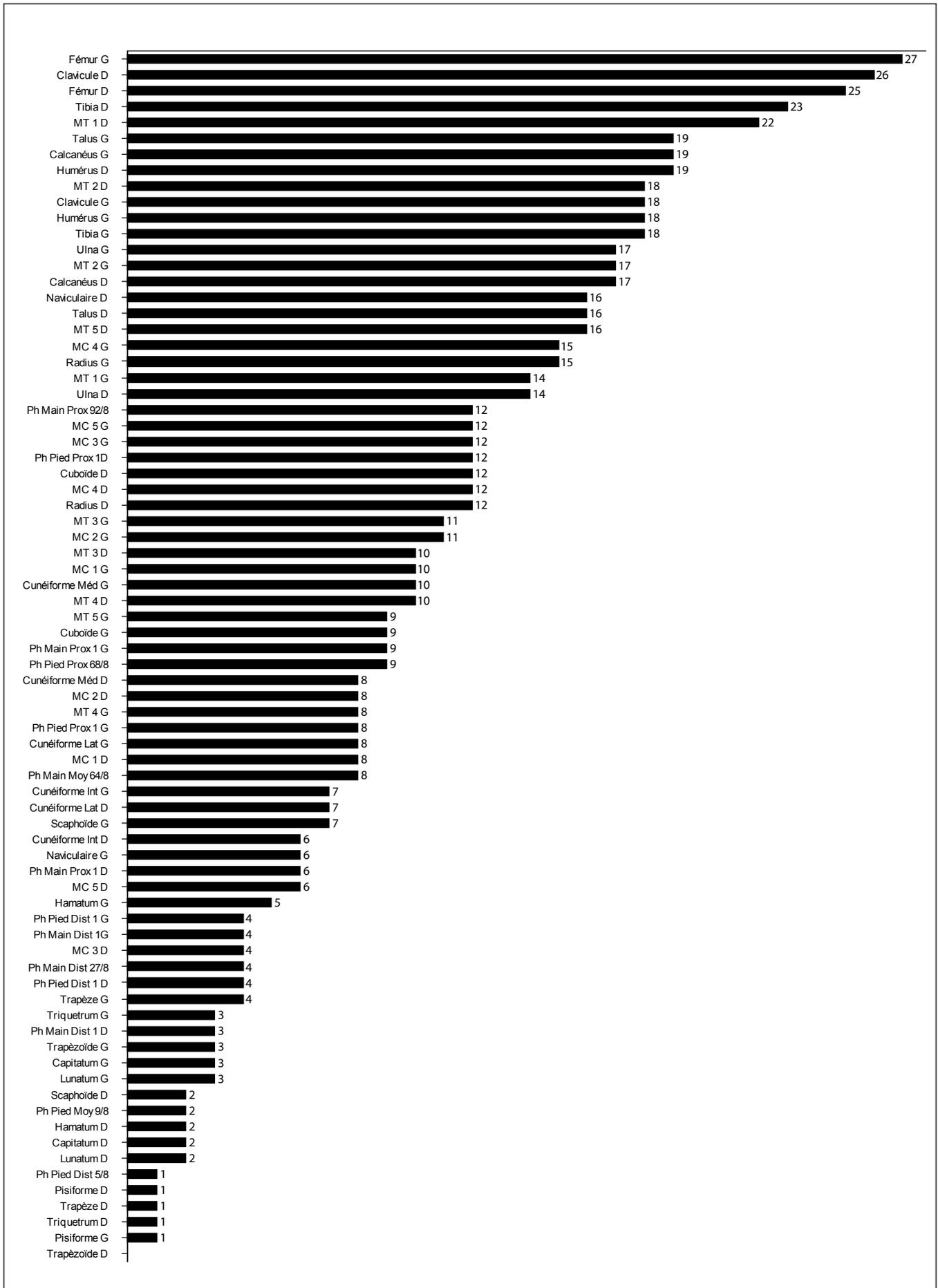


Figure 35 - Porte-Joie "Fosse XIV" : Nombre Minimum d'Individus par type d'os.



Photo 19 - Porte-Joie "Fosse XIV" : vue rapprochée du "diverticule" latéral sud (le nord en haut à droite).



Photo 20 - Porte-Joie "Fosse XIV" : autre vue rapprochée du "diverticule" latéral sud à un stade plus avancé de la fouille (le nord à gauche).

majorité des ossements est regroupée dans les bandes 17, 18 et 19 pour partie. La zone située immédiatement en arrière de la dalle échancrée a subi des perturbations importantes non datées, qui affectent les vestiges funéraires jusqu'au dallage. Les connexions anatomiques vues à la fouille se limitent à 2 séries de vertèbres (fig. 36), tandis que les liaisons osseuses sont très rares. Elles sont néanmoins regroupées dans la zone de plus forte densité que l'on vient d'évoquer. Ailleurs, les crânes, les os longs, les autres ossements sont rapprochés sans que leur disposition ne rappelle en rien la disposition anatomique d'un squelette. Les taux de conservation des os des extrémités atteignent pourtant des chiffres supérieurs à ceux atteints dans les autres monuments voisins : par exemple, les calcaneus et les MT1 représentent 62% de ce qu'ils devraient compter si l'ensemble des ossements correspondant au meilleur N.M.I. était présent. Ce chiffre est cependant à nuancer par le fait que le N.M.I. est probablement moins représentatif de l'effectif inhumé à cause de la très grande fragmentation des restes osseux.

L'un des contrastes les plus marquants de la Fosse XIV avec les autres sépultures collectives voisines est d'avoir livré une très grande quantité de mobilier funéraire néolithique pour une couche sépulcrale aussi peu riche en ossements et aussi mal conservée. Deux facteurs principaux peuvent en partie l'expliquer : la faible profondeur de la fosse et surtout l'ampleur des perturbations récentes. La présence de vestiges funéraires de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer à proximité est probablement associée à des visites répétées du monument. Les perturbations sont

importantes à l'époque mérovingienne, en particulier à l'entrée du monument et dans la partie occidentale de la chambre. Des remaniements postérieurs à cette période ne sont pas exclus, comme en témoigne la présence de céramique vernissée à plusieurs endroits.

Cependant, comme pour la Sépulture 1, l'importance des perturbations doit être tempérée par la répartition cohérente de certains types de mobilier funéraire. De plus, nous verrons que l'organisation générale de la sépulture est voisine des 2 autres les plus proches, avec en particulier, l'existence d'une zone de regroupement des dépôts sépulcraux sur une surface de moins de 3 m², d'une zone terminale pauvre en vestiges, d'une antichambre où se sont déroulées des offrandes non individuelles.

Quoi qu'il en soit, le "désordre" de la tombe affecte autant le mobilier que les ossements : la fragmentation du mobilier est en particulier très importante. Les plans de détail qui ont été dressés pour montrer la répartition des divers types d'objets, permettent cependant de déceler des concentrations significatives. Ils font surtout ressortir la richesse de la zone centrale, celle des bandes 17 et 18. En comparaison, le fond de la chambre (bandes 13 à 16) est assez pauvre ainsi que la partie orientale (bandes 19 à 20). Mais cette dernière zone a subi trop de remaniements à l'époque historique pour qu'on puisse tirer des conclusions de son indigence relative.

Le groupement dans les bandes 17 et 18 d'une dizaine de crânes rend hasardeux l'attribution à tel ou tel sujet des objets rencontrés. Le désordre des ossements fait qu'il est impossible de savoir si les quelques 200 perles retrouvées étaient portées en collier, en bracelet, à la ceinture ou sur d'autres parties du corps.

L'étude des os des extrémités nous vient en aide pour traiter ce type de dépôt funéraire très remanié. Ces petits os reprennent les mêmes zones de concentration que les os longs, soit les bandes 17-18-19. La Fosse XIV est la seule des 4 monuments étudiés à livrer un lot de petits os dans l'antichambre à l'est de la dalle échancrée, même si ceux-ci sont présents en nombre réduit.

La figure 37 montre le pourcentage des os des extrémités (aussi bien à partir des os numérotés sur plan qu'à partir des os prélevés par sac de m²) par rapport aux os longs par m². Les chiffres atteints sont généralement assez constants (inférieurs à 80%) à l'exception du m² P16, dans lequel ce pourcentage est de 85%. Ce m² se situant nettement à l'écart de la concentration principale d'ossements, l'hypothèse la plus plausible pour expliquer cette anomalie réside dans l'existence d'une zone de dépôt primaire ayant donné lieu à des prélèvements.

L'étude des liaisons entre os des extrémités permet de dénombrer 29 appariements et 24 liaisons par contiguités (dont 4 appartiennent très probablement à une inhumation mérovingienne) (fig. 36). Cette pauvreté des liaisons osseuses, en comparaison des autres monuments voisins, est uniquement à mettre sur le compte du très mauvais état de conservation de la collection ostéologique et plus particulièrement de son état très fragmenté. Contrairement à la Sépulture 1 et à la sépulture des Varennes, où les déplacements courts prédominent, la majorité des rares

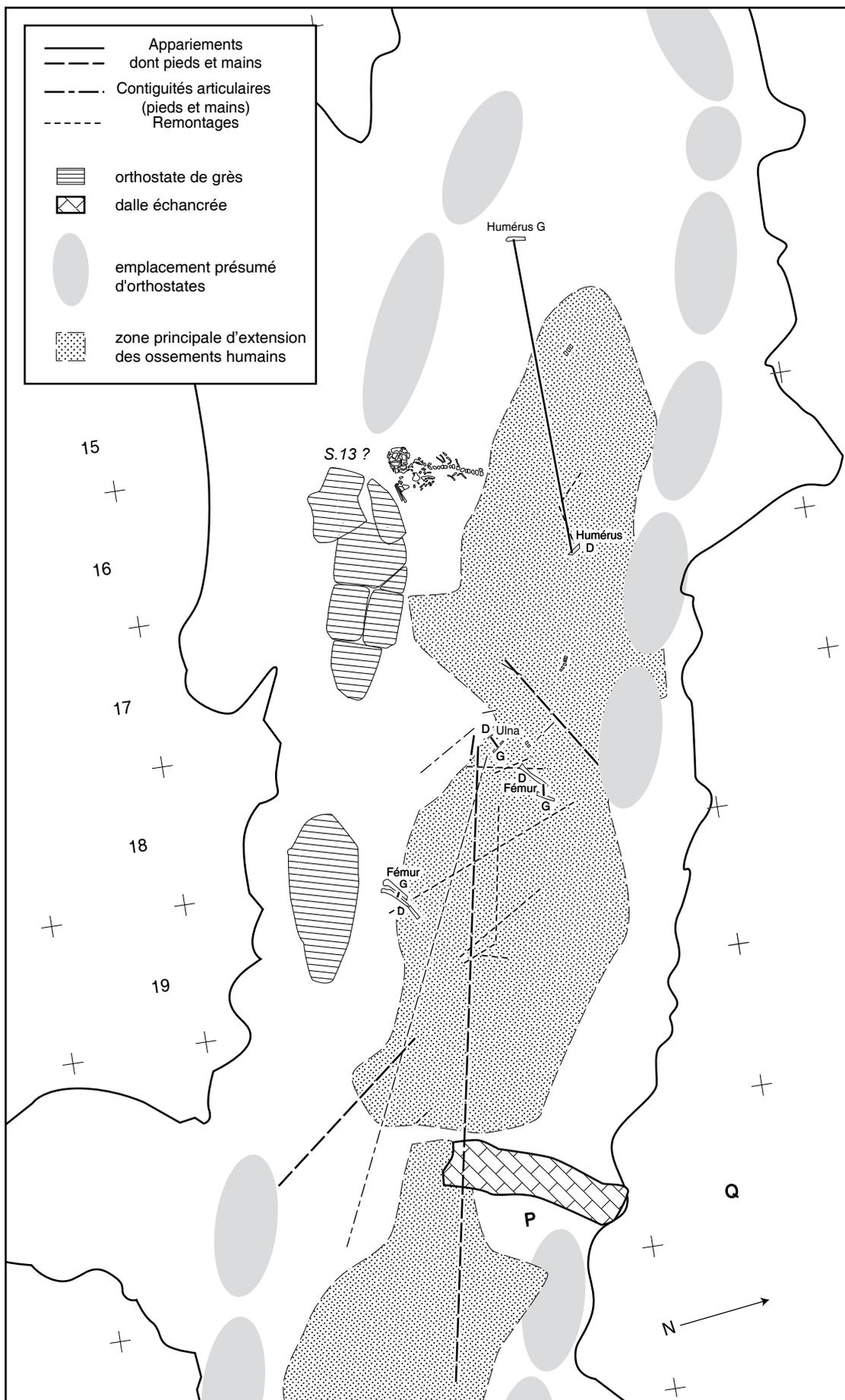


Figure 36 - Porte-Joie "Fosse XIV" : plan des liaisons osseuses par remontage et par appariement, et des connexions anatomiques (pour l'ensemble du squelette).

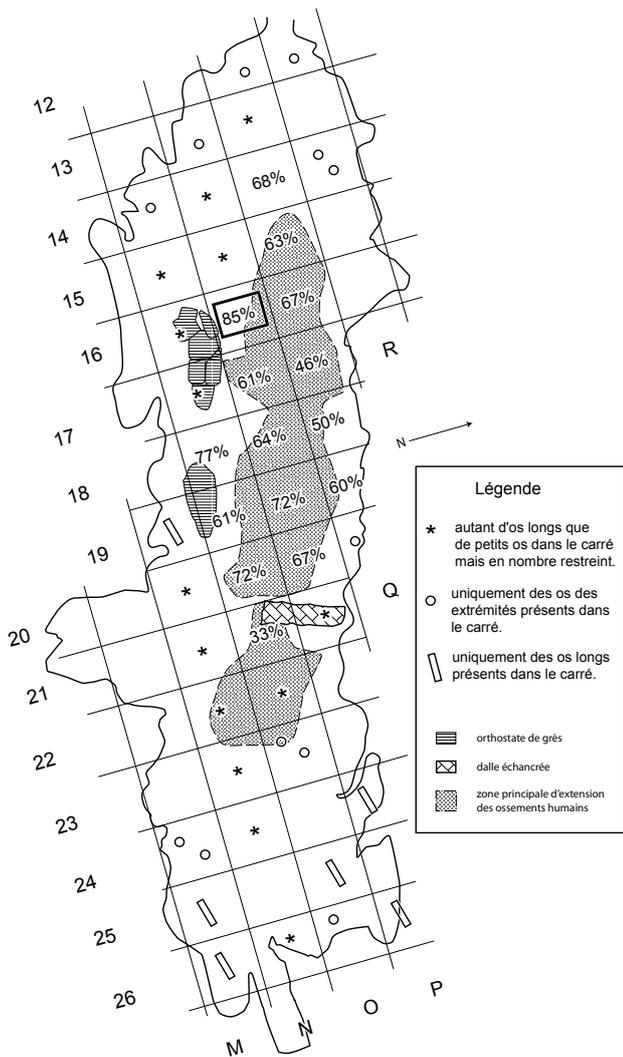


Figure 37 - pourcentages des os des extrémités par rapport aux os longs par m².

liaisons appartiennent à des déplacements moyens ou grands, généralement dans l'axe longitudinal du monument. La zone la plus dense en liaisons regroupe les carrés O18, P18 et P17, ce qui s'explique en partie par la concentration des dépôts dans cette zone.

Au sein de l'ensemble des quatre sépultures étudiées ici, la Fosse XIV se démarque également par le fait que l'antichambre (carrés NO20-21-22) échange 8 liaisons avec l'intérieur du caveau, signe de relations entre l'intérieur et l'extérieur du caveau (et probablement de perturbations) plus intenses qu'ailleurs.

Au total, l'étude des liaisons ostéologiques met clairement en évidence une zone principale de dépôts primaires successifs (centrée sur OP18) et largement perturbés. Une deuxième zone de dépôt primaire dans la partie terminale de la chambre pourrait être signalée par une surreprésentation des os des extrémités. Malgré les perturbations importantes affectant la couche sépulcrale, il semble que, à l'instar de la Sépulture 1, la Fosse XIV s'inscrive dans un schéma de regroupement des dépôts sépulcraux initiaux sur une aire centrale, voisine de 2 à 3 m².

2 - Les croûtes qui recouvrent partiellement le dallage : comme à la Butte Saint-Cyr, des croûtes d'altération de couleur marron,

épaisses de 1 ou 2 millimètres et souvent stratifiées, recouvrent le dallage de la chambre uniformément dans sa partie occidentale et de façon beaucoup plus sporadique vers l'est.

Actuellement, on ne peut que formuler des hypothèses sur ce phénomène qui affecte, rappelons-le, les autres caveaux voisins. La formation des croûtes peut résulter :

- soit d'une altération naturelle de la roche,
- soit de la décomposition des corps par réaction chimique : cette hypothèse est d'autant plus sérieuse qu'un tel phénomène a été mis en évidence dans le dolmen de Villedubert (Bechtel *et al.* 2001). Ce phénomène s'explique sur ce site par une recristallisation d'hydroxylapatite, phénomène résultant du contact du calcaire avec les chairs en décomposition.

Mobilier funéraire et chronologie

Le mobilier funéraire

Au total quelques 2000 pièces ont été marquées dans la Fosse XIV. L'étude typologique de ce mobilier sera reprise plus longuement dans les chapitres de synthèse.

Les blocs de craie façonnés (fig. 38, photos 22 et 23)

La Fosse XIV a livré un ensemble de 7 petits blocs de craie présentant de nombreuses traces de façonnage par grattage. Le plus grand de ces objets mesure environ 7 cm sur 10 pour une épaisseur de 3 cm ; le plus petit mesure 2,5 cm sur 5 pour une épaisseur inférieure à 2 cm. Bien que quatre de ces objets sont fractionnés, leurs formes semblent assez homogènes : une base large et plane, un sommet aminci, une section ovale ou lenticulaire, dans deux cas cependant, rectangulaire. Ce lot d'objets était concentré dans l'antichambre du monument, le long du parement nord.

Cette découverte est à rapprocher de deux blocs de craie de plus grandes dimensions et interprétés comme des stèles (*cf.* ci-dessous). Ils ont été découverts, l'un dans le même caveau et le second à La Butte Saint-Cyr. La localisation de ces divers objets dans chaque monument les réunit peut-être dans une même fonction, puisque les deux possibles stèles étaient situées à l'entrée de l'antichambre, dans l'alignement du parement nord.

Outre le rapprochement avec une fonction de stèles, ces objets sont localisés dans un endroit où les dépôts d'outils sont également fréquents et leur forme peut évoquer des répliques, du moins, des substituts de hache polies. Dans tous les cas, le matériau très tendre utilisé interdit de concevoir une fonction autre que symbolique ou culturelle.

La céramique (fig. 39 et 40)

De nombreux tessons de poterie modelée ont été mis au jour. Dans la plupart des cas, il s'agit de fragments de panse qui se rattachent à de la céramique grossière du Néolithique récent-final. Ils permettent rarement de reconstituer la forme générale des vases (fig. 39). Il s'agit toutefois essentiellement de formes à fond plat et à profil en S, ainsi que de bols. A signaler également une forme unique dans l'ensemble des 5 monuments, qui

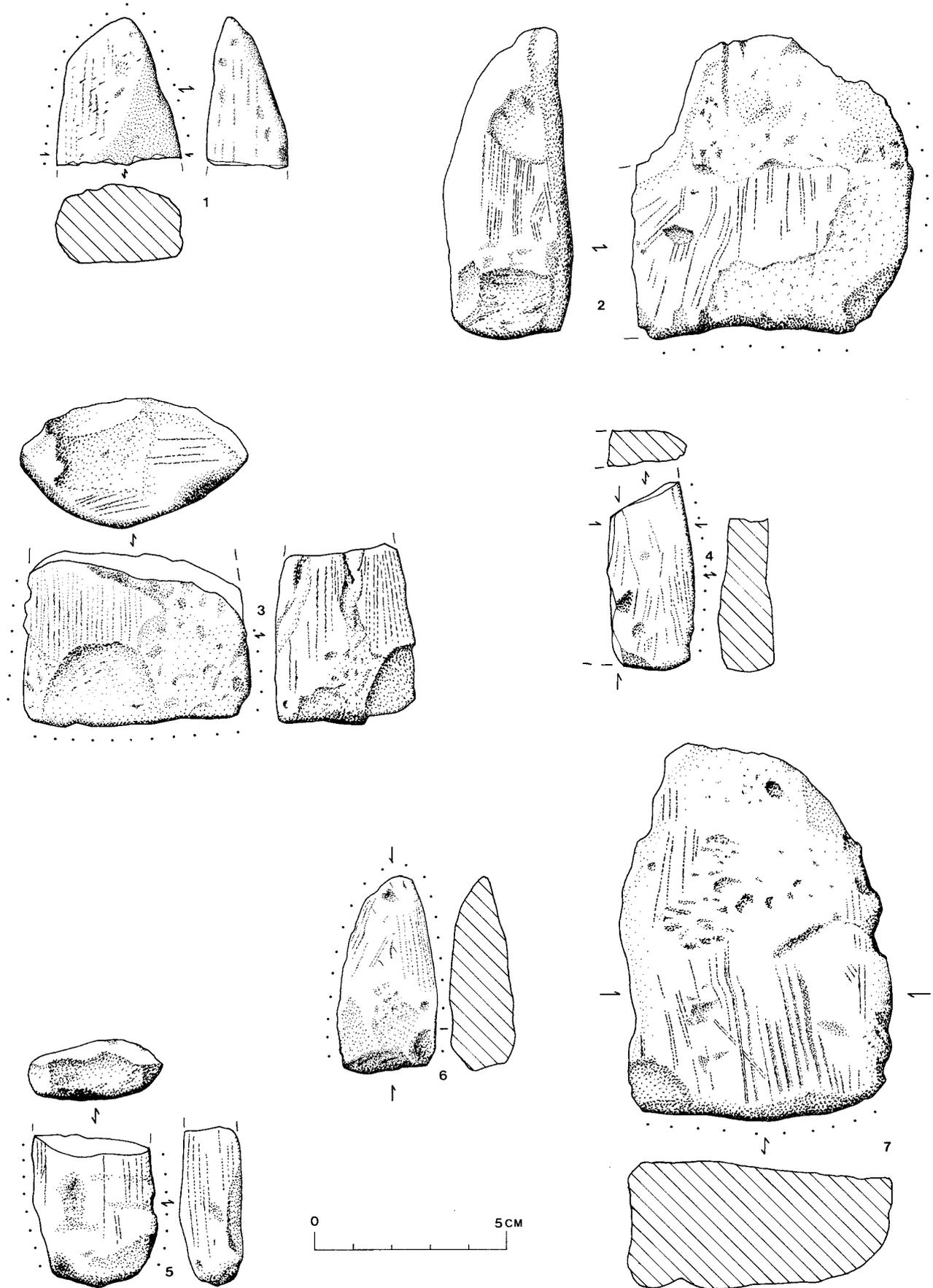


Figure 38 - Porte-Joie "Fosse XIV" : petits blocs de craie façonnés : la ligne de points en bordure de chaque bloc signale la présence d'un poli d'utilisation.

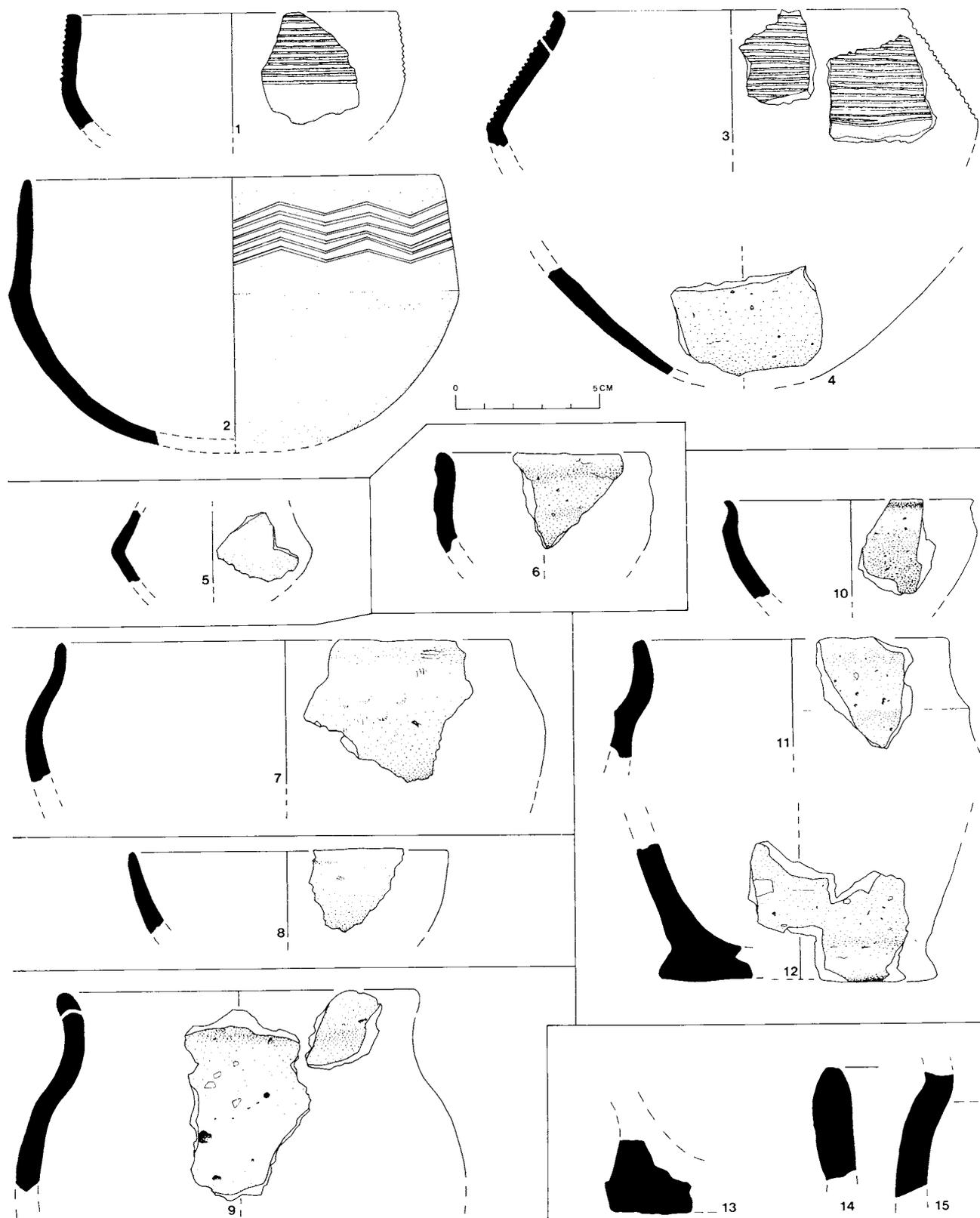


Figure 39 - Porte-Joie "Fosse XIV" : céramique décorée de type Conguel et céramique non décorée.



Photo 21 - Porte-Joie "Fosse XIV" : pendeloque sur mandibule de hérisson (mire = 2 cm).



Photo 23 - Porte-Joie "Fosse XIV" : petit bloc de craie façonné avec traces d'outil (mire = 2 cm).



Photo 22 - Porte-Joie "Fosse XIV" : petit bloc de craie façonné avec traces d'outil (mire = 2 cm).

évoque la céramique d'accompagnement du Campaniforme : un grand gobelet à cordon horizontal pré-oral (fig. 39:11).

Trois fragments de gobelet campaniforme appartenant au même récipient ont été retrouvés (P20-34 et Q20-3 ; fig. 40). Ils figuraient dans une zone remaniée et leur emplacement ne peut être tenu pour significatif. En revanche, il est remarquable que la chambre était très pauvre en céramique et qu'aucun tesson campaniforme n'a été rencontré à l'ouest de la bande des 20. Ces fragments décorés appartiennent à un unique récipient fait d'une pâte friable à dégraissant siliceux et calcaire, de teinte brune à l'intérieur, noire en profondeur et rouge à l'extérieur. Le décor est formé de lignes parallèles en pointillé, séparés par des intervalles variant entre 0,50 et 0,75 cm. Les éléments que l'on possède laissent supposer que toute la surface externe du gobelet est uniformément décoré de telles lignes sans qu'on ait jugé utile de grouper l'ornementation en bandes alternant avec des espaces lisses. Il est probable que pour l'exécution du décor, on a utilisé le peigne à dents fines et bien dégagées déjà employé pour le gobelet et l'écuille de la Sépulture 1, et identifié comme probable aiguillon dorsal de poisson (*cf.* 3^e partie, chapitre 3).

Les autres éléments appartiennent à trois écuelles non campaniformes, décorés en sommet de panse d'un registre de lignes parallèles incisées, horizontales ou en zig-zag. Cet ensemble évoque indiscutablement le style de Conguel (L'Helgouac'h 1965), défini à partir d'un groupe d'allées mégalithiques armoricaines.

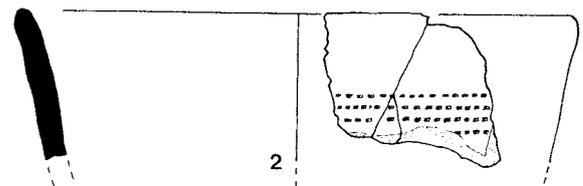
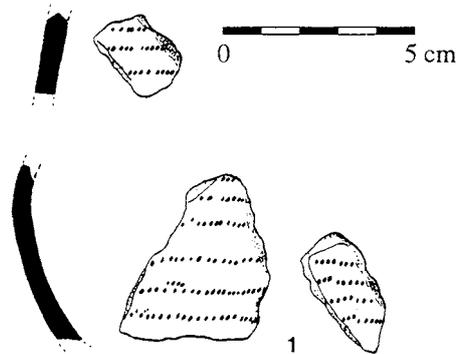


Figure 40 - Porte-Joie "Fosse XIV". 1, céramique campaniforme décorée à l'aide d'un aiguillon dorsal de poisson ; 2, céramique décorée au peigne à dents fines.

L'industrie lithique

L'industrie lithique (fig. 41), qui au total comporte 168 pièces pour une large partie en position dérivée, est peu abondante par rapport à la Sépulture 1. Parmi les éléments les plus remarquables, il convient de noter un poignard à retouches écailleuses en silex gris-blond (P16-1 ; fig. 41:13). La pointe est fort arrondie et dissymétrique. Le talon est brisé. Aucune trace de lustrage ou de polissage n'est visible à sa surface. Un deuxième poignard est uniquement représenté par deux fragments de sa partie distale (fig. 41:12). Dans les deux cas, il s'agit très probablement de silex du Grand-Pressigny.

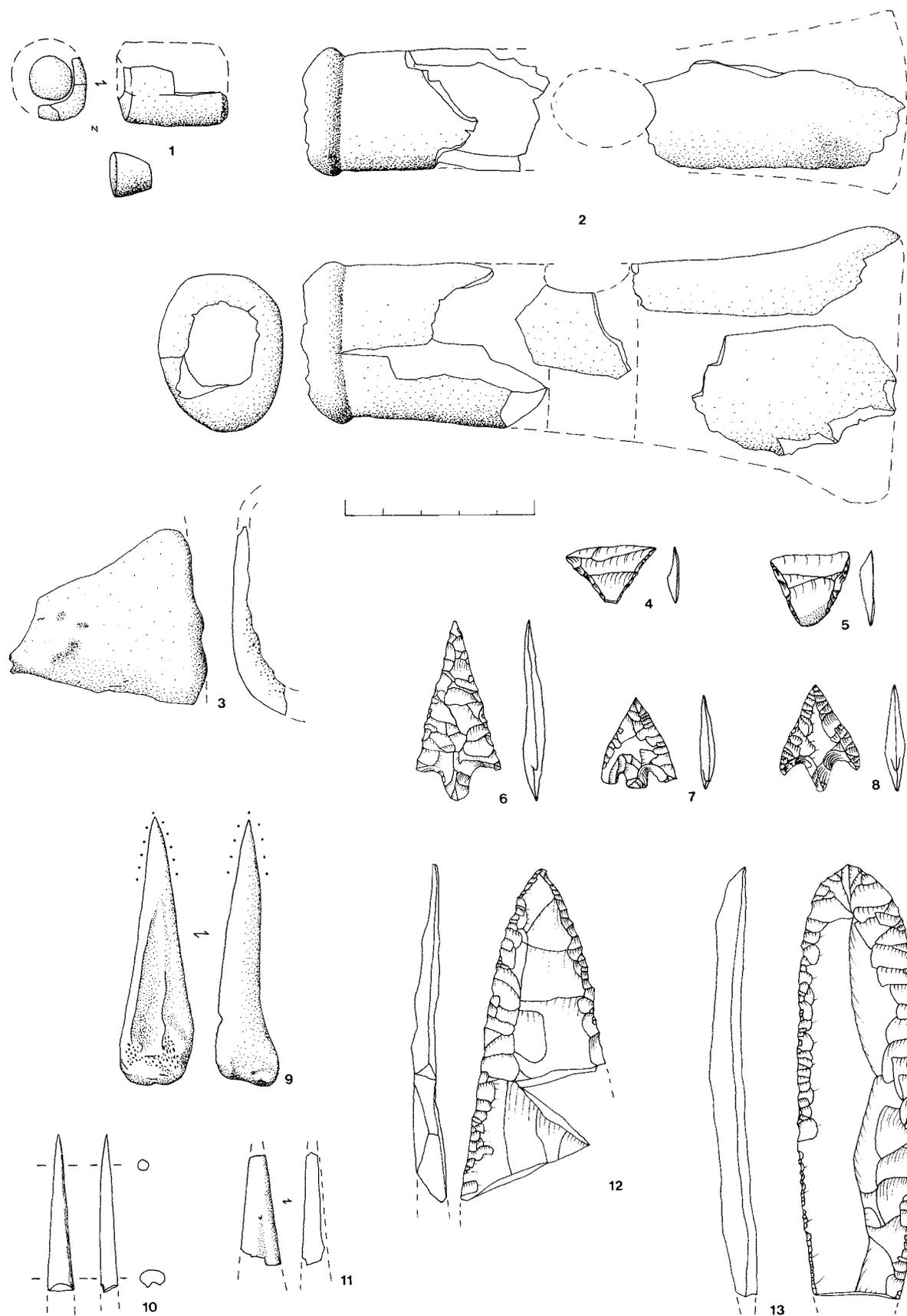


Figure 41 - Porte-Joie "Fosse XIV". 1, manche d'outil en bois de cerf ; 2, gaine à emmanchement transversal ; 3, fragment de gaine en bois de cerf ; 4-5, armatures à tranchant transversal ; 6 et 8, armatures percantes à pédoncule et ailerons peu dégagés ; 7, armatures percantes à pédoncule et ailerons dégagés ; 9, poinçon trapu en os ; 10, fragment de poinçon fin ; 11, fragment de poinçon trapu ; 12-13, fragments de lames de poignard en silex pressignien.

Dans le même secteur a été extrait un "retouchoir" ou briquet en silex gris jaspé (P17-95). Fait sur lame, il est de section trapézoïdale épaisse (longueur 8,5 cm, largeur maximale 3,5 cm, épaisseur maximale 1,2 cm). Ses bords ont été entièrement repris par des retouches abruptes ou semi-abruptes qui lui donnent une allure en "barre de chocolat". L'extrémité distale qui se termine en pointe légèrement déjetée offre des traces d'usage très nettes sous la forme d'un polissage superficiel de cette partie de l'objet avec abrasion de toutes les arêtes. La face ventrale de la pièce est presque entièrement lustrée.

La série de pointes de flèche mise au jour est particulièrement intéressante (fig. 41). Six des sept exemplaires qui la constituent se répartissent dans un rectangle de 3 m de longueur et 1,50 m de largeur à cheval sur les mètres OPQ16-17-18. Vu leur faible dispersion, on peut les considérer comme provenant d'un unique carquois. Les armatures de flèches tranchantes sont légèrement majoritaires (4 spécimens). L'une est faite sur éclat de hache polie, ses bords ont été façonnés par des retouches couvrantes. Les trois autres (P17-91 ; O17-5 et Q16-30) sont à retouches abruptes (bord gauche) ou semi-abruptes (bord droit), obtenues à partir de la face ventrale. Toutes sont de forme sensiblement trapézoïdale mais avec des proportions toujours différentes. Deux des quatre armatures n'ayant pas été retrouvées dans la collection ne figurent pas dans les tableaux de décompte.

Les 3 pointes de flèche à pédoncule et ailerons connaissent la même variété morphologique. Leur longueur s'échelonne entre 4,7 cm (N23-6 ; fig. 41:6) et 2,4 cm (P18-35 ; fig. 41:7). Certaines sont à bords rectilignes (N23-6), d'autres ont des bords sinueux, concaves vers les pointes, convexes vers les ailerons (P17-128 ; fig. 41:8) et sont parfois très proches du type ogival court des Tumulus Armoricaïns du Bronze ancien (P18-35 ; fig. 41:7).

Les objets de parure (N = 253) (fig. 42)

Sont considérés comme pendentifs les objets de parure percés d'un conduit transversal de suspension décalé par rapport au plan de symétrie et de trop grande taille pour être qualifiés de perles ou grains d'enfilage (arbitrairement, on a considéré comme pendentif les pièces dont la dimension maximale dépasse 2,5 cm).

- Les haches pendeloques (N = 5) (fig. 42, photo 24)

Les haches pendeloques sont, parmi les objets de parure, les plus caractéristiques des allées sépulcrales du Bassin parisien. Trois spécimens entiers et deux fragments ont été découverts dans la Fosse XIV. Toutes ces pièces sont en roche dure, étrangère à la région, mais plusieurs matériaux ont été utilisés : une en éclogite, une en fibrolite, deux en jadéite, une en pyroxénite (détermination C.-T. Leroux).

La perforation est bitronconique plus ou moins évasée aux extrémités. Dans certains cas (en particulier sur le P18-172, fig. 42:51), le port de la hache a déterminé une usure très accentuée du conduit de suspension. Le pendentif étant dissymétrique, l'agrandissement du trou a pris une direction oblique par rapport à l'axe longitudinal de la hache. Dans un autre cas (P18-179, fig. 42:53), l'extrémité proximale de l'objet ayant été brisée, on



Photo 24 - Porte-Joie "Fosse XIV" : haches pendeloques (mire = 2 cm).

a poli la cassure et repercé un nouveau conduit de suspension. Un nouvel accident se produisit alors : la hache se rompit obliquement au ras de la perforation. La taille réduite du moignon restant (2,3 x 2 cm) interdisait d'y refaçonner un tranchant. On se contenta de polir les aspérités dues à la cassure et l'on continua à utiliser l'objet comme pendentif.

Figure également une réalisation assez grossière de petite hache pendeloque en roche verte (Q15-76 ; fig. 42:50). Long seulement de 2,9 cm, ce pendentif présente encore une forme trapézoïdale mais le talon est ici plus large (1,75 cm) que le tranchant (1,45 cm) et la perforation bitronconique occupe tout le centre de l'objet (diamètre maximum de 1,35 cm ; diamètre minimum de 0,22 cm).

- Les autres pendeloques (fig. 42)

Elles sont extrêmement variées. La forme et les dimensions d'un galet percé de quartz (O23-11 ; fig. 42:47), long de 3,65 cm, nous obligent à le classer dans la catégorie des pendeloques, bien que la matière de la pièce et son type de perforation (biconique) en fassent une simple variante des perles réalisées dans ce matériau. De taille plus modeste, le n° P17-139 est une lame de schiste vert avec une perforation décentrée (fig. 42:49).

Le pendentif arciforme est en schiste gris (P17-136 ; fig. 42:48). L'anneau-disque à partir duquel il a été obtenu devait avoir environ 10 cm de diamètre. Sa largeur était de 1,6 cm et son épaisseur de 0,5 cm. Le fragment conservé est percé à l'une de ses extrémités. Le frottement ayant amené la cassure de l'extrémité proximale de l'objet, on a percé un second trou de suspension à proximité. A son tour celui-ci s'est ovalisé. Une nouvelle brisure était sur le point de se produire quand la pièce a été déposée dans la tombe.

Enfin, parmi les pendentifs, on note une pièce tout à fait exceptionnelle : une mandibule droite de hérisson dont la branche montante est percée d'un conduit circulaire de 0,35 cm de diamètre évasé à ses extrémités (P18-171 ; fig. 42:24 ; photo 21).

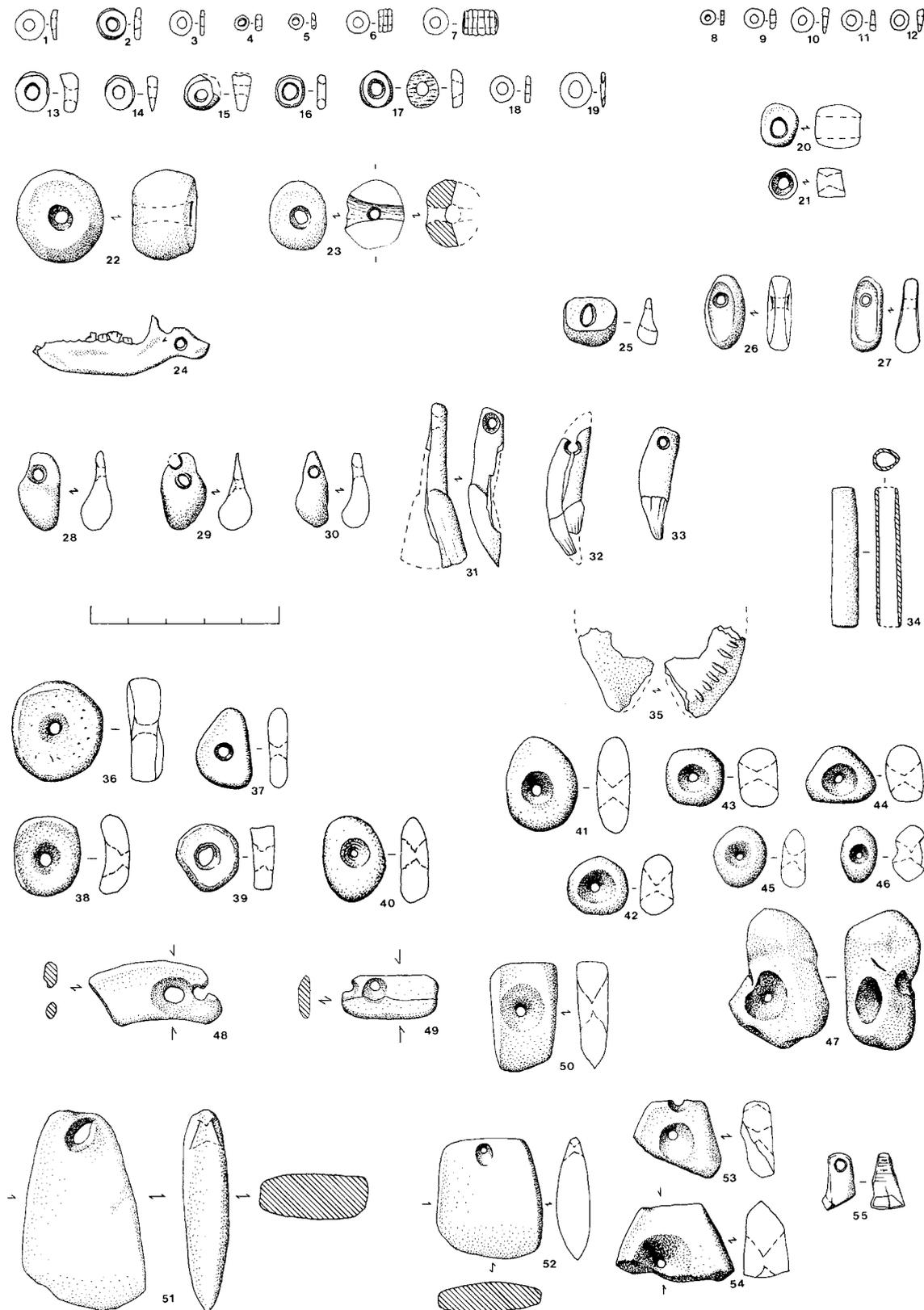


Figure 42 - Porte-Joie "Fosse XIV". 1-7, perles lenticulaires en test ; 8-12, perles discoïdes en lignite ; 13-19, perles discoïdes en os ; 20-21, perles cylindriques en os ; 22-23, grosse perle sphérique en os ; 24, mandibule perforée de hérisson ; 25, perle discoïde en os à section dissymétrique ; 26-27, pendeloques en os ovalaires ; 28-39, craches de cerf perforées ; 31, incisive de boviné perforée ; 32-33, canines perforées de petit carnivore ; 34, tube en os ; 35, fragment de coquillage indéterminé ; 36, galet perforé ; 37, galet perforé en calcaire ; 38, galet perforé de phyllade ferrugineuse ; 39, galet perforé de grès ferrugineux fin ; 40, galet perforé en calcaire ; 41-47, galets perforés en quartz ; 48-49, fragments de bracelets de schiste perforés ; 50, hache pendeloque en éclogite ; 51, h. p. en fibrolite ; 52, 54, h. p. en jadéite ; 53, h. p. en pyroxénite ; 55, prémolaire humaine perforée.

Les incisives et les prémolaires sont cassées anciennement au ras des alvéoles tandis que les molaires sont conservées en totalité. Toutes les arêtes de l'objet sont légèrement émoussées.

- Les dents percées (N = 27) (fig. 42)

On a isolé les pièces de cette catégorie à cause du nombre de spécimens rencontrés et de l'originalité de la matière employée. Surtout, la longueur variable de ces objets laisse supposer que certains ont pu être portés isolément à la façon de pendentifs (par exemple le Q14-25, long de 4,3 cm) et d'autres groupés en colliers comme des perles (les canines de cerf à répartition très groupée). Parmi les 27 objets de ce type trouvés à Porte-Joie, 20 sont des crâches de cervidés. Trois parures en os (fig. 42:25-27) ont d'ailleurs été taillées à l'imitation de ce type de dent, confirmant leur forte charge symbolique. Un unique exemplaire de prémolaire humaine (O18-89, fig. 42:55) imite la même forme : elle présente une série de traits gravés, rayonnant autour de la perforation. La répartition groupée de ces vestiges à l'intérieur de la sépulture montre que l'on peut fort bien être en présence d'un unique collier.

Quatre canines de cerf (P17-108 ; O18-83 ; O19-182 ; O19-186) présentent une double perforation mais, dans tous les cas, la racine est brisée à la hauteur du premier conduit de suspension et le second trou ne correspond qu'à une réparation.

Aux canines de cerf s'ajoutent 2 canines de chien (P18-200 et P19-80) ainsi qu'une incisive de boviné (Q14-25) et celle d'un animal plus petit non identifié (O19-185).

- Les perles (N = 214) (fig. 42)

Il s'agit là d'objets de petite taille (dimension maximale inférieure ou égale à 2,5 cm), à perforation centrée et portés en nombre. La matière utilisée permet de subdiviser ce groupe en plusieurs familles.

● Les perles en pierre

Le type le mieux représenté est celui réalisé sur galet de quartz (n = 25), présentant généralement une couleur externe rouge, probablement due à une transformation anthropique. On dénombre également 9 perles discoïdes en lignite. Les 4 autres éléments sont des galets perforés en calcaire, grès ferrugineux, schiste compact et phyllade ferrugineuse.

● Les perles en os ou en bois de cerf

Alors que dans la première sépulture collective de Porte-Joie, les perles tubulaires sont les plus nombreuses, la Fosse XIV n'en a livré que trois exemplaires (Q15-49 ; P17-138 et P18-189), dont un douteux (Q15-49). Le P17-138 à bords très convexes est presque aussi large que long (longueur 1,15 cm ; diamètre maximum 1,1 cm). Le P18-189, au contraire, est long de 3,65 cm alors que son diamètre maximum n'est que de 0,65 cm. À l'une de ses extrémités est restée collée une petite perle discoïde en pierre noire dont le diamètre correspond à celui du tube d'os. Il y a donc tout lieu de penser que ce dernier joue le rôle de perle d'espacement dans un collier où l'on jouait à la fois sur la différence de forme et de couleur des éléments constitutifs.

Parmi les perles en os, on connaît aussi des perles en sphère aplatie (fig. 42:22) (P19-76 ; P20-36 ; Q20-4) de taille importante (diamètre moyen : 2,5 cm). Plusieurs fragments (P17-167 ; P18-155 ; P19-77) semblent se rattacher à des formes comparables mais beaucoup plus petites. Leur répartition dans la sépulture est d'ailleurs assez différente. Le P18-155 offre la particularité intéressante de présenter la trace de deux perforations situées dans deux plans perpendiculaires (fig. 42:23). Il y a tout lieu de croire, cependant, que cette disposition est fortuite, n'étant due qu'à la cassure de l'objet le long du premier conduit de suspension.

L'os a été utilisé pour fabriquer les deux tiers des petites perles discoïdes recueillies dans le gisement. On en dénombre 57 qui sont toujours à perforation cylindrique.

● Autres perles diverses (fig. 42)

Devançant la pierre et l'os, le coquillage forme la matière la plus utilisée pour confectionner les objets de parure du site. Dans de rares cas (P18-212 et P20-22), les coquillages eux-mêmes ont été percés. Le plus couramment, on a découpé dans la coquille de petits disques dont le diamètre avoisine souvent 0,5 cm ; ils sont minces (moins de 0,3 cm) et percés en leur centre d'un conduit cylindrique large de 0,2 à 0,3 cm.

Enfin une perle en ambre (O18-92) a été mise au jour. Cet objet important était malheureusement en fort mauvais état. Le fouilleur a eu l'impression qu'il s'agissait d'une perle cylindrique mais on ne peut être sûr de sa forme. La pièce, en fort mauvais état, s'est pulvérisée au premier contact (comme celle de la Butte Saint-Cyr) en menus polyèdres de teinte jaune-orangé. Les parties les moins oxydées sont de couleur rouge sombre ne laissant aucun doute sur la nature de la matière. Les plus grands fragments ont encore 1,6 cm de dimension maximale. L'objet primitif devait donc être d'assez grande taille. En revanche, l'absence de conduit interne interdit d'y voir une perle d'espacement comme on en connaît dans des contextes du Bronze ancien.

La répartition du mobilier funéraire (fig. 43 à 47)

L'essentiel de la céramique décorée ou non décorée est localisé dans la partie de la fosse située à l'est de la dalle échancrée (fig. 43). Contrairement à la Sépulture 1, quasiment tous les tessons décorés campaniformes apparaissent en dehors de la chambre. Le même phénomène vaut pour les éléments de céramique à décor incisé de type Conguel. Il en est de même pour les petits blocs de craie façonnés, tous regroupés en O23. La zone située à l'extrémité orientale de la fosse sépulcrale, avant l'antichambre, n'est pas non plus exempte de mobilier, presque exclusivement céramique. On note la présence d'une des deux lames de poignard en silex pressignien et d'un poinçon en os à l'emplacement même du grand bloc de craie susceptible d'avoir constitué une stèle. Ce mobilier peut fournir une indication précieuse sur la chronologie du fonctionnement de cette partie de la sépulture.

La répartition de l'outillage lithique et osseux est moins rigide (fig. 44). Les armatures proviennent surtout de la chambre (une exception), de même que l'outillage osseux. L'un des 2 frag-



Figure 43 - Porte-Joie "Fosse XIV" : répartition de la céramique et des blocs de craie façonnés.

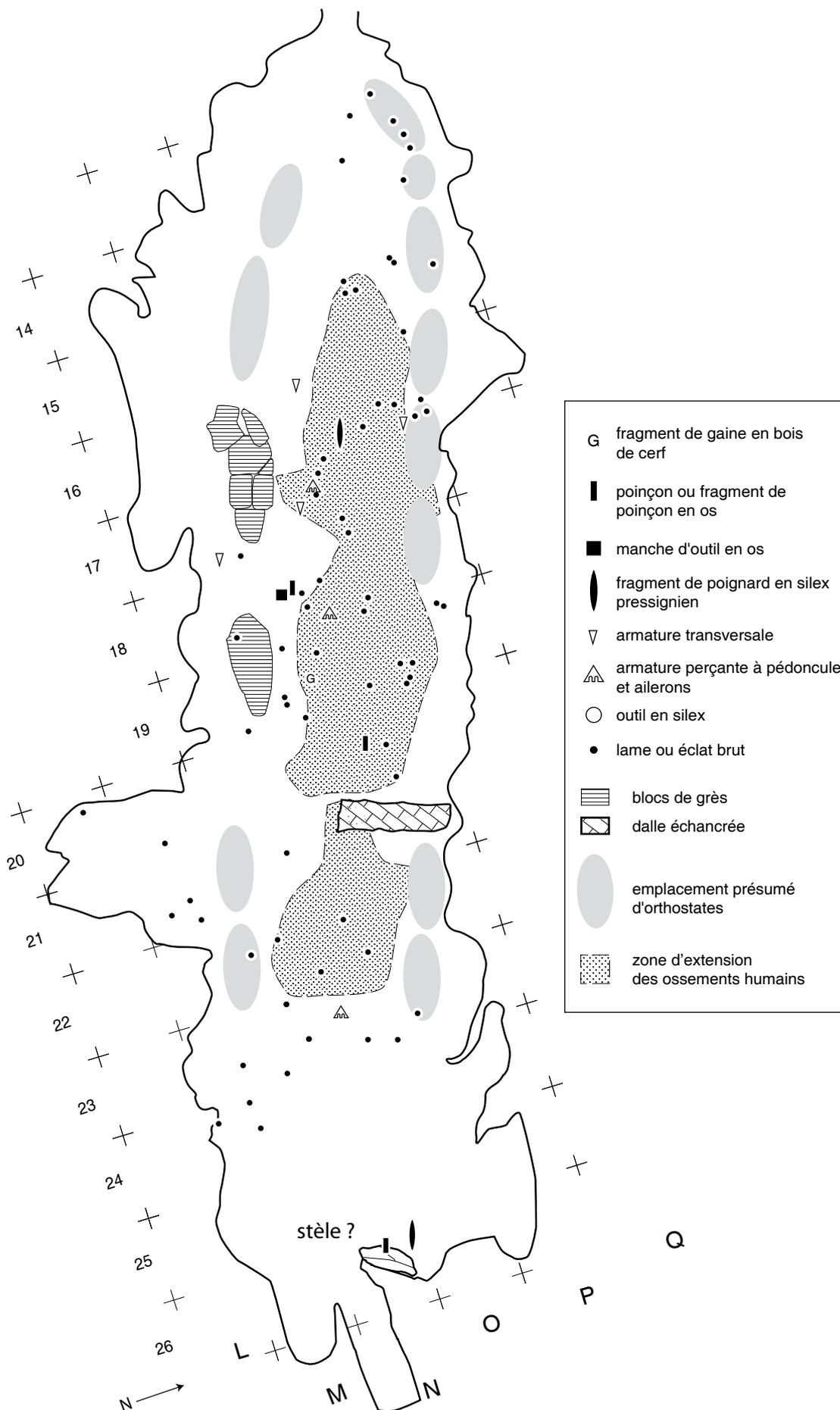


Figure 44 - Porte-Joie "Fosse XIV" : répartition de l'industrie lithique et de l'outillage.

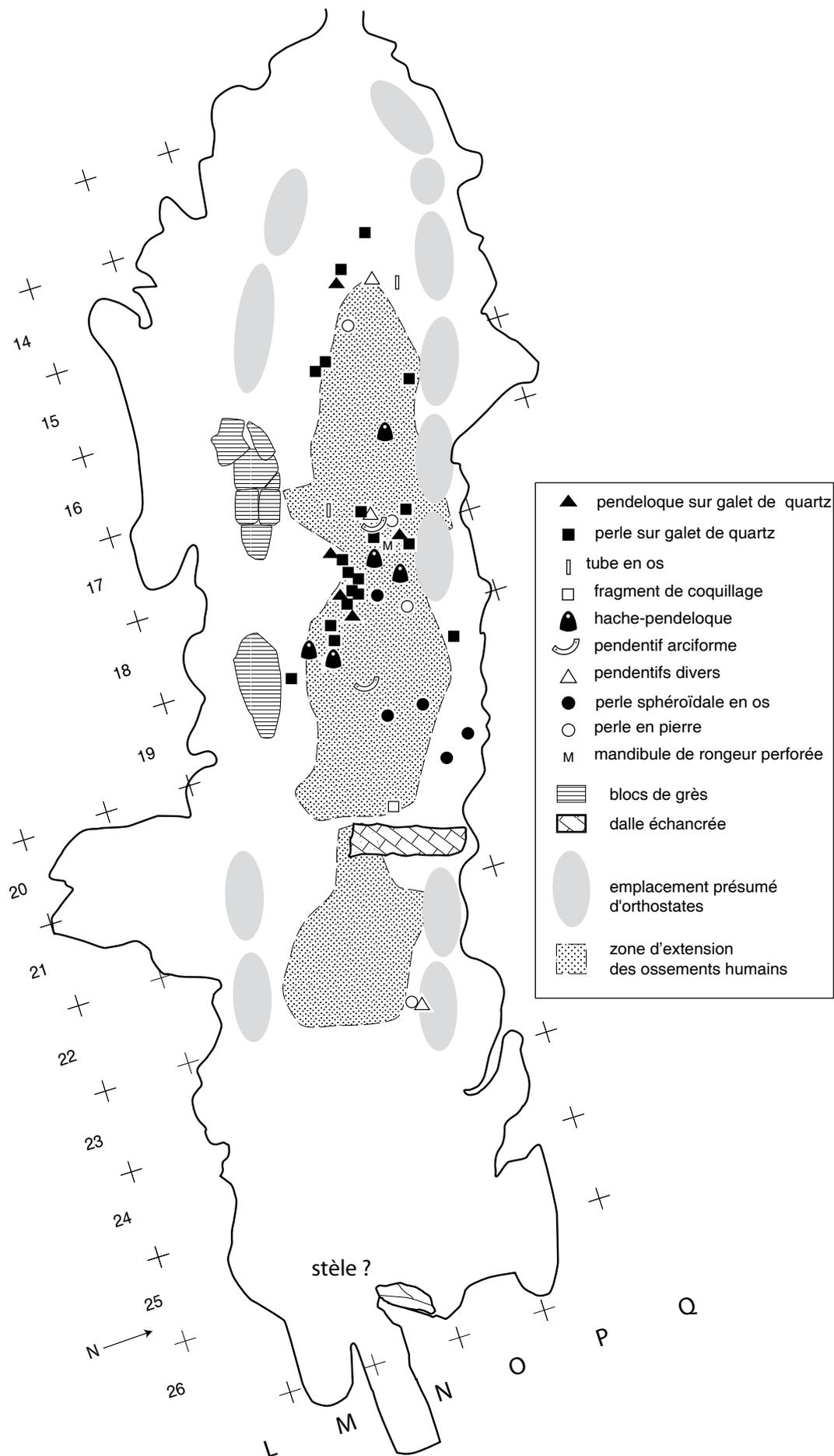


Figure 45 - Porte-Joie "Fosse XIV" : répartition de diverses parures.

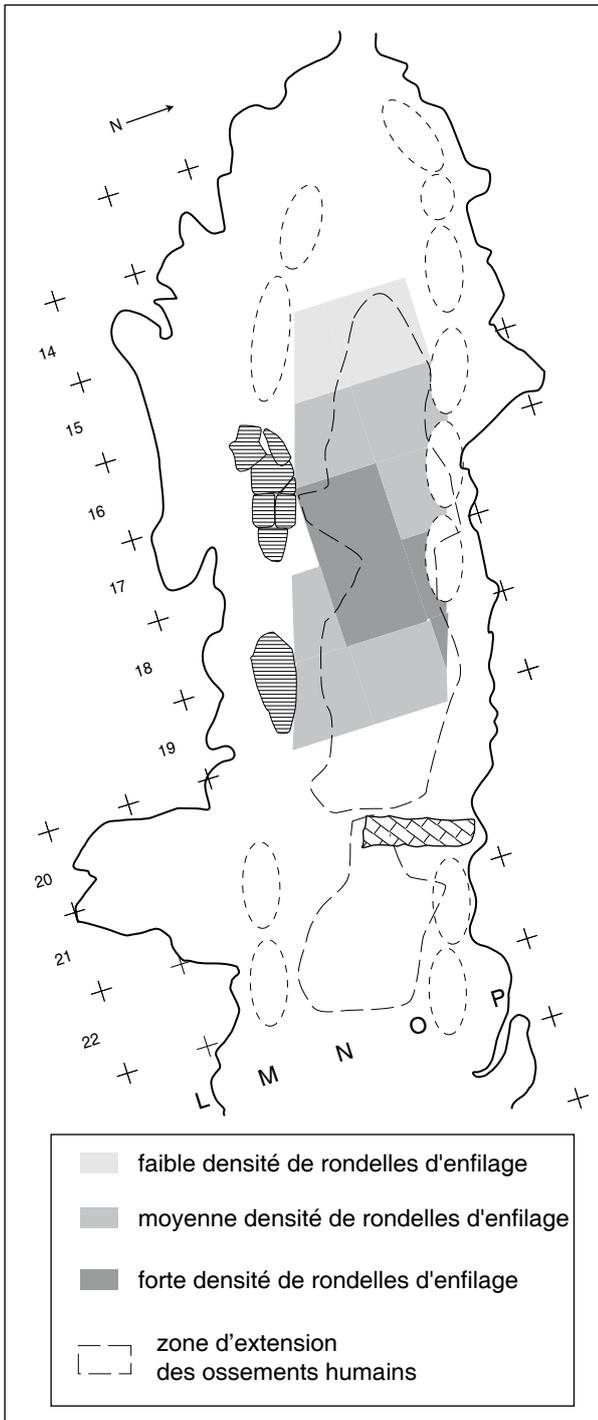


Figure 46 - Porte-Joie "Fosse XIV" : répartition schématique des perles.

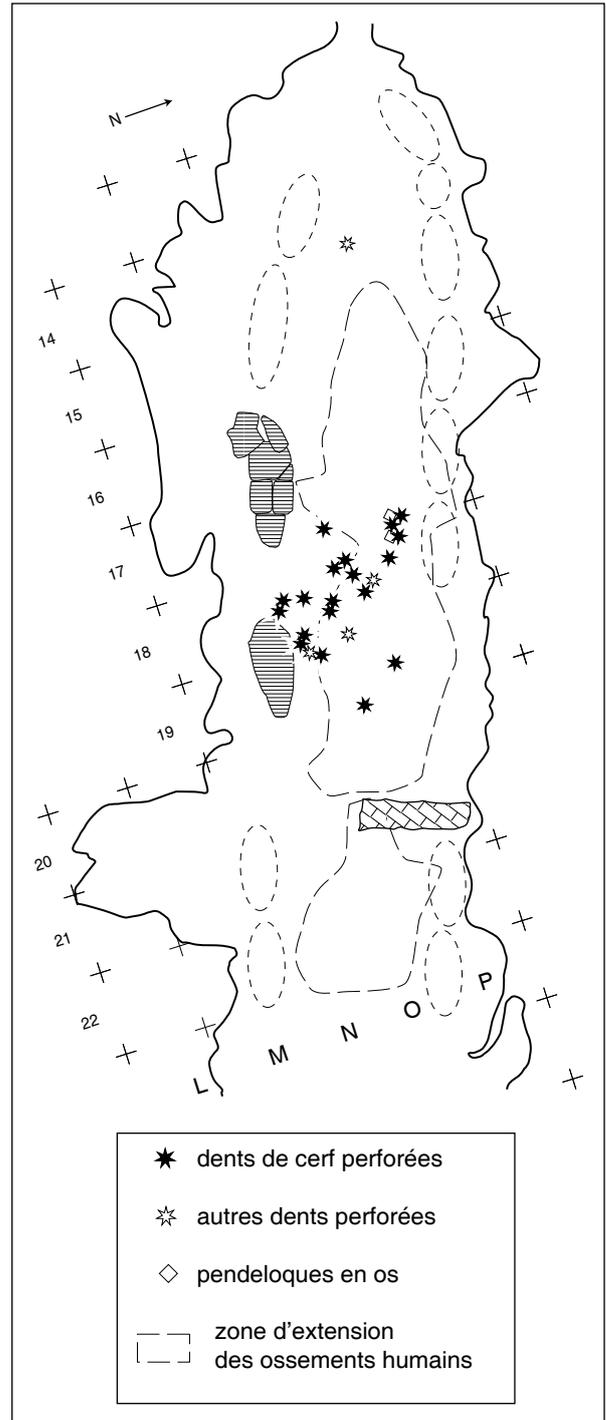


Figure 47 - Porte-Joie "Fosse XIV" : répartition des dents perforées et des pendeloques en os.

ments de poignard en silex pressignien se trouve dans la chambre, tandis que des vestiges lithiques bruts tels qu'on a pu en trouver dans les autres sépultures sont répartis uniformément dans la fosse.

L'emplacement des parures (fig. 45 à 47) correspond de manière assez étroite aux zones de plus forte densité en ossements : elles sont les plus nombreuses dans les bandes 17 et surtout 18. Certaines parures sont limitées à cette zone : c'est le cas des dents perforées (y compris l'hémimandibule de rongeur), des rondelles d'enfilage, des haches pendeloques et des pendentifs arciformes.

La relation entre dépôts osseux et mobilier de parure apparaît donc comme très étroite, cela malgré les perturbations récentes qui semblent affecter leurs répartitions. L'état de conservation de la couche sépulcrale ne permet pas de discuter d'éventuelles associations entre certains types d'objets et des dépôts sépulcraux afin d'en établir la chronologie.

Datations

Deux datations ¹⁴C ont été réalisées immédiatement après la fouille, en 1972, sur des charbons de bois dont on connaît les mètres carrés d'origine (P15 et R15) et la profondeur. Elles

sont malheureusement difficilement exploitables. Seule, l'une d'entre elles se situe en marge de la fourchette chronologique considérée et n'appelle pas de commentaire particulier étant donné la longueur de l'intervalle : Ly-705 : 3260±190 BP, soit [2030 - 1050] av. J.-C. cal. La seconde se rapporte à l'Antiquité avec également un intervalle considérable : Ly-704 : 1720±320 BP.

Trois nouvelles datations ont donc été nécessaires en tenant compte des liaisons anatomiques, dans la mesure où les ensembles en connexion étaient presque absents :

- Q16-28 : humérus droit appariés avec humérus gauche en Q14-16B : Ly-4825 (SacA-11950) : 4430±35 BP, soit [3326,2924] av. J.-C. cal. ;

- P18-146 : ulna droite apparié avec P18-78 : Ly-4821 (SacA-11946) : 4465±40 BP, soit [3346,3015] av. J.-C. cal. ;

- Q15-85 : vertèbre appartenant à un ensemble de 3 en connexion dans le fond de la chambre : Ly-4824 (SacA-11949) : 4395±40 BP, soit [3262,2909] av. J.-C. cal.

Plus récemment, une dernière datation a été effectuée sur un humérus gauche du fond de la chambre :

- Q15 : humérus droit = Ly-5175 (GrA) : 4370±35 BP, soit [3090,2904] av. J.-C. cal.

Ces datations apportent un éclairage nouveau sur la chronologie des dépôts. Elles montrent une phase de fonctionnement au cours des trois derniers siècles du IV^e millénaire, voire jusqu'au premier siècle du III^e millénaire. Aucune datation n'atteste de phases d'occupation du caveau par les groupes du Néolithique final ou du Campaniforme. Le nombre d'analyses réalisées sur la Fosse XIV est toutefois trop faible pour en déduire un fait archéologique : la disparition ou l'absence des dépôts sépulcraux pour ces phases postérieures à 2900 ans av. J.-C.

Les occupations post-néolithiques

L'âge du Bronze - les âges du Fer (fig. 29)

Un petit enclos circulaire témoigne de la construction d'un tumulus à environ 40 m au sud-ouest du mégalithe ; ce type de structure est attesté de l'âge du Bronze à la fin du premier âge du Fer. L'individu incinéré ou inhumé sous le tumulus n'est pas conservé, mais une inhumation postérieure est présente dans le fossé circulaire. Un grand enclos quadrangulaire dont l'entrée fait face au tumulus primitif est installé au second âge du Fer (Carré 1993) : la tombe datable la plus ancienne contient une fibule de type Duccov (deuxième moitié du IV^e s. au début du III^e s. av. J.-C.). Le côté est de cet enclos est accolé et perpendiculaire à la sépulture collective néolithique. Un petit fossé qui ne fournit aucun élément de datation prolonge au sud le côté ouest de l'enclos, limitant l'espace à l'est du tumulus. La sépulture collective forme aussi une limite au nord (fig. 29).

Ce plan éloquent montre le rôle de la Fosse XIV dans l'organisation spatiale de l'espace funéraire de l'âge du Fer : la sépulture collective était certainement visible dans le paysage.

Quelques tessons découverts dans la Fosse XIV pourraient se rattacher à l'âge du Fer et montrer une fréquentation du mo-

nument. Mais l'absence d'élément de forme ne permet pas de certitude chronologique.

La période gallo-romaine (fig. 48)

L'utilisation du grand enclos quadrangulaire s'interrompt au début du I^{er} s. apr. J.-C. Parmi les quelques tessons antiques qui évoquent une fréquentation de la sépulture collective (carrés P20 et R14), quatre sont datés des II^e-III^e s. (carrés O18, L15/M15 et fragment de mortier 31 non localisé). Quelques fragments de *tegulae* sont également identifiés (carrés P25, O18). Ces éléments sont toutefois peu significatifs : des tessons antiques résiduels sont présents dans tout ce secteur.

Le haut Moyen Âge (fig. 32, 48, 186)

À la fin de l'époque mérovingienne, la sépulture néolithique est de nouveau fréquentée : un petit cimetière y est installé.

Il n'est pas connu exhaustivement. Le décapage précédant l'intervention des archéologues a été abrasif et certaines tombes ont été partiellement détruites par les bulldozers (tombes des carrés S17, S19 et P25-26). En 1971, les os de deux individus ont été collectés lors de décapages (quelques os dont un fragment de fémur avec la mention "squelette mérovingien détruit par le bulldozer" ; quelques fragments qui correspondraient à une inhumation en H14). Des tessons des VII^e-VIII^e s., présents dans des secteurs où aucune inhumation n'est conservée, peuvent signaler l'existence de tombes disparues, à moins qu'ils ne résultent simplement de la fréquentation de ces espaces ou encore d'un apport de remblais les incluant (carrés O19, P20, O21 ; tessons datés du haut Moyen Âge sans précision dans les carrés O17, O21, P18 ; fig. 48).

Sur les 17 sépultures potentielles, seulement 9 comportent du mobilier postérieur au Néolithique ou attribuable au haut Moyen Âge, sous forme de dépôt ou dans le remplissage des fosses (S.1 à 9). Les autres sont rattachées à cette période par leur localisation hors de la fosse néolithique (S.17), en dehors de la chambre funéraire (S.15), à l'emplacement probable d'orthostates extraits (S.12, 14 et 15) ou dans le groupe des sépultures bien datées (S.10, 11, 12 et 16), mais aussi par la chronologie relative (S.16 postérieure à S.9) et par la position des corps (décubitus dorsal, mains dans le secteur du bassin : S.10, 14 et 17). Il n'est pas exclu que certaines tombes appartiennent à l'âge du Fer. En effet, il peut sembler curieux qu'aucun élément du haut Moyen Âge n'ait été trouvé dans l'environnement de S.14 et 15 (fig. 48). Les clichés de S.13 montrent nettement une colonne vertébrale en vue latérale gauche ce qui plaide pour une sépulture antérieure au haut Moyen Âge. Enfin, les os de S.11 et S.12 n'ont pas été retrouvés et leur identification reste très discutable.

Onze à treize tombes sont installées à l'emplacement de la fosse néolithique, les autres sont au nord ou au sud, à moins de 3 m de distance. Une zone particulière a été privilégiée : neuf à onze inhumations sont localisées au niveau du plan incliné oriental qui marque l'accès axial à la Fosse XIV. Elles traversent des niveaux néolithiques particulièrement pauvres en os (fig. 32). Les tombes S.14 et 15, à l'extrémité est de la sépulture collective, sont dans une zone plus dense. Aucune sépulture n'est implantée dans la partie médiale où les os néolithiques sont les plus concentrés.

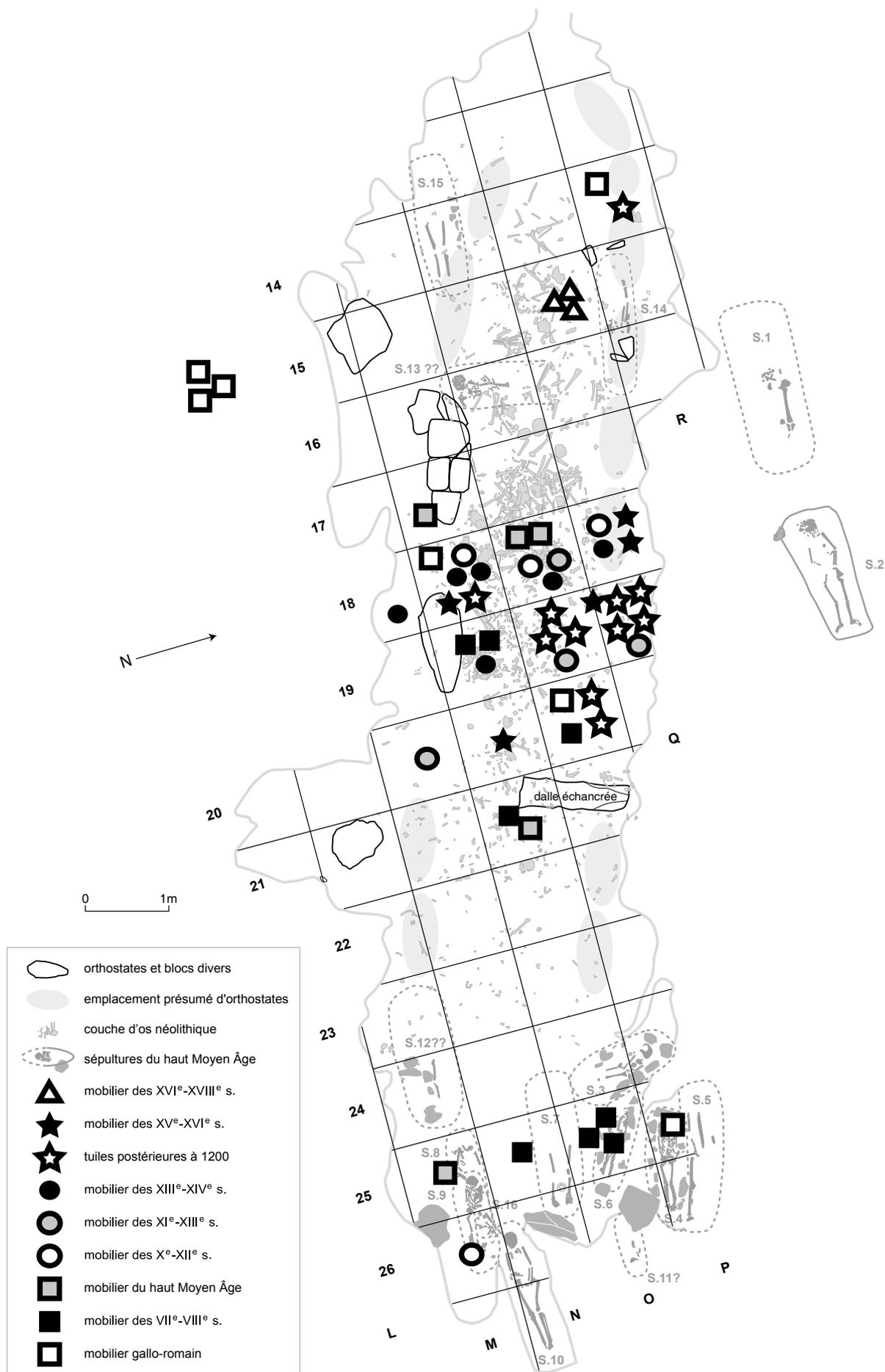


Figure 48 - Porte-Joie "Fosse XIV" : répartition du mobilier post néolithique (F. Carré).

Datation	Localisation
Xe s.	O18
XIe - XIIe s.	M26? P18, Q18
XIe - XIIIe s.	N20, P19, P18, Q19
après 1200 apr. J.-C. (tuiles)	O18, P19 (3 fragments), P20 (2 fragments), Q19 (4 fragments), R14
XIIIe - XVe s.	O19
XIVe s.	N18, O18 (2 tessons), P18, Q18
fin XIVe - XVe s.	PQ19
XVe - XVIe s.	O18, O20, Q18 (2 tessons)
XVIe - XVIIIe s.	Q15 (3 tessons)

Tableau 1 - Localisation du mobilier céramique postérieur au IXe s. découvert dans la Fosse XIV.

À l'extrémité est de la fosse néolithique, au sud de S.9, entre S.10 et S.7 et entre S.6 et S.4, trois blocs qui sont probablement issus du monument mégalithique pourraient avoir servi de repères lors de l'installation successive de sépultures.

Les tombes sont orientées ouest-est, à l'exception de S.3 (presque nord-sud) et de S.11, perturbée et douteuse, qui pourrait être est-ouest. Leur axe diffère le plus souvent légèrement de celui du monument néolithique. Plusieurs recoupements indiquent une volonté de rapprocher des défunts dans un espace particulier. Cinq individus sont immatures (S.3, 4, 6 et 9), dont un bébé (S.16). Dans tous les cas où leur position est connue, les membres supérieurs forment un angle obtus et les mains sont placées dans le secteur du bassin.

Le dépôt de mobilier (fig. 185) est relativement abondant puisqu'il concerne huit individus (S.1 à 8). Il est plutôt féminin dans trois tombes (S.1, 2, 3, fibules, boucles d'oreilles, perles), et masculin dans S.5 (scramasaxe). Il montre que ce petit cimetière est utilisé principalement à partir du deuxième tiers du VII^e s. En effet, sur les sept objets de type précisément datable, quatre se rattachent, d'après la typo-chronologie proposée par R. Legoux, P. Périn et F. Vallet (2004), aux phases MR2 et MR3, soit entre 630/640 et 700/710 apr. J.-C. : ce sont deux fibules ansées symétriques (S.1 et S.3), une scramasaxe et une garniture de ceinture⁴ (S.5) ainsi qu'une probable chaîne de ceinture (S.1). La datation de la fibule cruciforme de S.2, qui pourrait indiquer une occupation plus ancienne (phase MR1), peut être étendue aux phases MR2 et 3 par comparaison avec le mobilier découvert en Allemagne (Stein 1967). Deux vases fournissent des datations plus larges mais cohérentes avec les autres objets : un pot à cuire dans S.7 (courant du VII^e - première moitié du VIII^e s.) et un gobelet biconique probablement associé à S.6 (deuxième moitié du VII^e - première moitié du VIII^e s.).

L'implantation du cimetière sur le mégalithe n'est pas le fait du hasard, comme le montre la répétition du phénomène. En revanche, il est difficile d'en déterminer les raisons. La rareté des indices sur l'aspect de la sépulture collective au VII^e s. constitue un obstacle important à l'interprétation.

⁴ Cette garniture, d'un type rare, est semblable à celle découverte récemment à Beaune-la-Rolande (fouilles de l'autoroute A19) dans un petit cimetière utilisé durant les phases MR2/3 (informations S. Chaudriller, Inrap).

⁵ Nous remercions Y.-M. Adrian, E. Lecler et P. Calderoni (Inrap) qui ont proposé la datation des ces tessons.

Le Moyen Âge et la période moderne (fig. 48 ; tab. 1)

Alors que le site se trouve éloigné de tout habitat, une série de 22 tessons datés entre le X^e et le XVIII^e s. et onze fragments de tuiles médiévales (type à crochet postérieur à 1200) ont été recueillis⁵. Ce mobilier se concentre dans la partie est de la chambre de la sépulture collective (carrés N20 à P20, O19 à Q19, N18 à Q18). Seuls 3 tessons se trouvent en dehors de cette zone (carré P15) ; ils proviennent probablement du même vase et sont datés des XVI^e-XVIII^e s.

Cette répartition bien nette est difficile à interpréter. Elle pourrait indiquer une fréquentation régulière et des remaniements au Moyen Âge, à la Renaissance et à la période moderne. Elle peut également provenir d'un apport de remblais détritiques issus d'un habitat longuement occupé, dans le but d'aménager l'endroit pour une remise en culture.

Remaniements du mégalithe

La chronologie des dégradations subies par le mégalithe, si elle est éclairée par les paragraphes qui précèdent, n'en reste pas moins imprécise. L'aspect du monument aux âges du Bronze et du Fer est impossible à restituer. L'organisation spatiale montre qu'il jouait un rôle de limite, et l'on peut supposer qu'au moins une partie des blocs était encore en place, formant un relief.

L'état du haut Moyen Âge est aussi méconnu. On peut se demander si l'absence de tombe dans la partie centrale est due à une difficulté d'accès (blocs basculés ou encore en place et emmottés ?). Une campagne d'extraction d'orthostates antérieure ou contemporaine est possible : les sépultures S.14 et 15 occupent l'emplacement de blocs présumés, au nord et au sud de la chambre. Elles sont attribuées au haut Moyen Âge en raison de la position des corps et de la proximité de deux tombes riches (S.1 et 2), mais on ne peut exclure la possibilité de sépultures antérieures (âge du Fer) ou postérieures.

Quelques traces permettent de connaître les modalités d'extraction des blocs. Après le passage des bulldozers qui entraîna la découverte de la sépulture, l'emplacement de la chambre était marqué par une vaste plage de terre noire où la présence d'îlots charbonneux permettait d'isoler quelques foyers. Par la suite, on a pu constater que certains foyers descendaient très bas, parfois jusqu'au gravier. En revanche, l'aire brûlée n'était pas limitée à l'intérieur de la sépulture collective. En OP16-17, où la conservation d'un support facilite les observations, il existait

deux foyers, l'un situé à l'intérieur de la sépulture et au-dessus des ossements, l'autre placé à l'extérieur et reposant sur la nappe alluviale. Le bloc de grès qui constitue le pilier a été rougi par le feu au sommet de ses deux faces nord et sud.

Ailleurs (QR16), on a pu observer une épaisseur de 30 cm de terre noire dont la limite nord était verticale comme si les terres du foyer avaient été rejetées contre la paroi de la tombe. En PQ13-14 et R15, des strates charbonneuses recouvrent des fosses semblant marquer l'emplacement des supports disparus.

Ces traces reflètent soit une seule campagne de destruction, soit des événements successifs se répartissant sur une longue durée. Quoiqu'il en soit, l'une de ces fosses charbonneuses est située au cœur de la zone dense des sépultures mérovingiennes et deux autres sont dans le secteur de S.13 et S14. La position stratigraphique des ossements de S.13 (découverts lors de la première campagne de fouille et appelés à cette époque "squelette 1") est moins bien assurée : ces ossements n'étaient pas brûlés, mais "reposaient sur les restes d'un foyer".

La destruction de la partie centrale de la chambre est probablement tardive : la présence de blocs semble avoir empêché les mérovingiens d'y installer des tombes, et les tessons datés entre le X^e et le XVI^e s., présents uniquement dans ce secteur, indiquent soit une destruction progressive à partir des X^e-XI^e s., soit une action unique suivie par un apport de remblais détritiques postérieure au XV^e s.

Bilan

Du point de vue de son mobilier funéraire, la Fosse XIV de Porte-Joie est incontestablement la plus riche de l'ensemble présenté ici. Par ses dimensions, elle est également la plus longue des 5 fosses sépulcrales. La grande hétérogénéité du mobilier funéraire laisse augurer d'une très longue durée d'utilisation, couvrant la majeure partie du Néolithique récent-final. Ces observations contrastent largement avec le faible effectif de la population inhumée dans ce caveau. Même des perturbations importantes ne suffisent pas à expliquer ces contrastes. Par la présence de son dallage, d'une probable stèle et de petits blocs façonnés, la Fosse

XIV s'individualise également par une utilisation particulière de la craie, dont la fonction symbolique nous échappe.

Comme à la Butte Saint-Cyr, les ossements semblent pour la plupart en position dérivée par rapport au dépôt initial. Cette désorganisation n'est qu'apparente, puisque la répartition des ossements à l'intérieur du caveau semble répondre à un schéma se reproduisant à des degrés divers dans les autres sépultures fouillées intégralement et se traduisant par le regroupement des restes osseux sur une surface limitée pouvant avoir pu prendre la forme d'une case ou d'un coffre à l'intérieur de l'allée sépulcrale. À l'instar d'autres monuments présentés ici, la zone terminale pourrait avoir été "nettoyée" d'une grande partie de ses ossements après avoir accueilli des dépôts primaires. Une autre hypothèse suggère que, simplement, quelques corps ont été déposés dans le fond de la chambre, sans que cela représente sa fonction principale.

Malgré son arasement important, son caractère mégalithique est indéniable. On y retrouve une organisation en trois zones distinctes (antichambre, zone de concentration des dépôts, zone terminale). Si les points communs avec la sépulture de la Butte Saint-Cyr sont nombreux, les témoins d'une succession de phases d'utilisation entrecoupées de réaménagements semblent moins spectaculaires ou bien ont été plus difficiles à mettre en évidence. On rappellera cependant, d'une part, la présence d'une couche de sédiment sous le dallage dans la partie occidentale de la chambre, et dans une moindre mesure, la position d'un orthostate sur un niveau de blocs de craie qui peut tout aussi bien suggérer une technique architecturale qu'une phase de reprise du monument. Le dispositif de fermeture de l'accès latéral témoigne également d'un changement important dans la gestion de l'espace funéraire.

Outre l'apport à la compréhension du fonctionnement d'un tel ensemble de caveaux, largement développé dans les chapitres de synthèse, on retiendra également l'impressionnant témoignage sur la place et l'impact de ce gisement auprès des populations qui ont occupé cette micro région, longtemps après son abandon en tant que sépulture collective (âge du Bronze/âge du Fer et époque mérovingienne).